

RAPPORT D'ACTIVITÉ

UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL

06-07

Sommaire

2 - 3	Avant-propos
4 - 11	Organes centraux
14 - 21	Faculté des lettres et sciences humaines
22 - 27	Faculté des sciences
28 - 33	Faculté de droit
34 - 39	Faculté des sciences économiques
40 - 43	Faculté de théologie
44 - 69	Domaine central
70 - 73	Corps constitués
74 - 81	Doctorats décernés
82 - 89	Prix académiques décernés en 2006
92 - 97	Encadrement et effectifs
98 - 103	Comptes 2006

Pour des raisons de commodité de lecture, nous avons renoncé à féminiser les catégories de personnes dans ce document. Merci de votre compréhension.

Le présent rapport couvre l'année académique 2006 - 2007, soit du 1^{er} septembre 2006 au 31 juillet 2007. Il reprend les données principales du Rapport de gestion qui lui correspond, disponible sous :
http://www.unine.ch/rapport_gestion.pdf



Avant-propos

Depuis mon entrée en fonction en février 2007, mon activité et celle de l'équipe rectorale ont eu trois objectifs prioritaires :

Premièrement, le rectorat s'est efforcé de rétablir rapidement un **fonctionnement serein de l'Université** en assurant la continuité de la gestion et de l'évolution de l'Université.

Un certain nombre de projets en cours ont été poursuivis et parfois redéfinis et amplifiés (Académie du Journalisme et des Médias, mise en place de la MAPS, création du Laboratoire temps-fréquence, procédures de nomination). Cependant, le rectorat s'est écarté du plan d'intentions chaque fois qu'il l'a jugé utile à l'Université.

L'accent a été porté sur l'utilisation rationnelle du budget et le maintien des équilibres en matière de personnel. Cet effort de gestion a permis un renforcement significatif des corps professoral et intermédiaire et des ressources administratives des facultés tout en respectant l'enveloppe budgétaire disponible pour 2007.

Par ailleurs, afin de rétablir la fluidité des processus de décision et de rendre aux acteurs, recteur compris, leur efficacité, l'équilibre des responsabilités dans l'Université a été modifié.

Deuxièmement, le rectorat a travaillé au **positionnement de l'Université de Neuchâtel dans la collaboration universitaire**, sur un mode concret, constructif et réaliste. Dans ce cadre, l'Université de Neuchâtel doit agir en tenant compte de sa taille réduite qui lui interdit l'arrogance. Elle ne peut faire l'impasse sur le partenariat avec les hautes écoles voisines et se doit d'être résolument présente dans les ensembles AZUR, CUSO et BENEFR. L'objectif doit être de tirer parti des compétences de chaque institution et d'ancrer notre Université dans le paysage universitaire par des collaborations concrètes (formations communes, échange de professeurs, par exemple) et de première qualité. L'installation du système de Bologne s'avère favorable à cette collaboration, notamment dans le domaine des masters. Plusieurs filières communes sont en voie de concrétisation.

Troisièmement, d'importantes **négociations visant à la restructuration de la Faculté des sciences (FS) et au redéploiement de l'Université** ont été entreprises : développement à Neuchâtel du pôle microtechnique avec intégration de l'IMT à l'EPFL et transfert de cinq groupes de la FS vers les universités de Lausanne et Berne (géologie et physique des particules). Ces projets, qui ont été approuvés à fin 2007, impliquent l'allocation aux institutions participantes d'un financement confédéral à hauteur de 34 millions pour la période 2008-2011. L'intérêt de ces opérations pour l'Université est de permettre de libérer des ressources au profit du reste de l'Université.

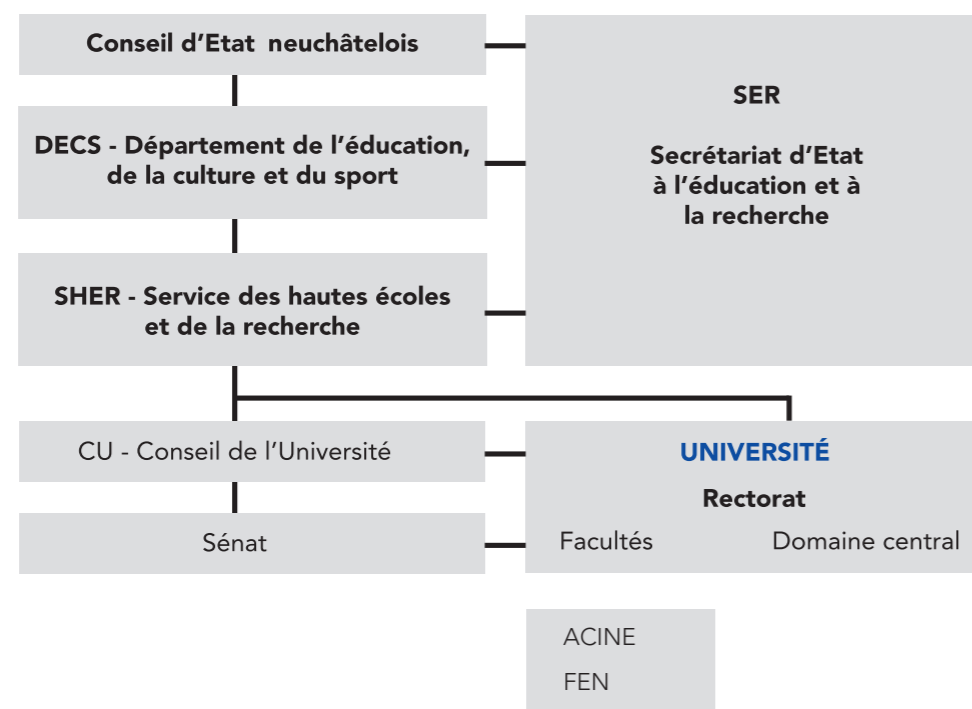
A cela s'ajoute le soutien des autorités cantonales. L'Université a en effet obtenu un crédit d'équipement quadriennal (2008-2011) très substantiel, le budget nécessaire à la rénovation de l'Alma Mater a été libéré et la négociation du budget 2008 a été conduite dans une perspective de croissance marquée. Les conditions sont donc réunies pour assurer un redéploiement des facultés et la création de points forts originaux.

Jean-Pierre Derendinger
Recteur intérimaire



LES ORGANES CENTRAUX

Les organes centraux de l'Université sont le rectorat, le recteur, le Conseil de l'Université et le Sénat.



CONSEIL DE L'UNIVERSITÉ

Le Conseil de l'Université (CU) s'est réuni à huit reprises au cours de l'année académique 2006-2007. Il a notamment nommé M. Hans Beck, professeur honoraire de la Faculté des sciences (FS), en qualité de vice-recteur pour la période 2006-2008 suite à la démission, pour raison familiale, du vice-recteur Reinhard Neier. Il a créé une commission spéciale chargée d'étudier les rapports remis par la Faculté des sciences et par la Faculté des lettres et sciences humaines en vue de restructurations futures et d'économies potentielles et désigné un groupe de travail chargé de préparer les termes du mandat de négociation pour l'intégration de l'Institut de microtechnique (IMT) à l'Ecole polytechnique fédérale de Lausanne (EPFL). Il a tenu une séance extraordinaire le 23 janvier 2007 sur demande de Mme Sylvie Perrinjaquet, cheffe du Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS). Cette séance avait pour but d'informer le CU sur le futur de la FS au sein de l'Université de Neuchâtel. Une seconde séance extraordinaire urgente a eu lieu, le 6 février 2007, suite au licenciement du recteur Alfred Strohmeier et à la nomination par le Conseil d'Etat d'un recteur intérimaire, M. Jean-Pierre Derendinger, alors doyen de la FS.

Avenir de l'IMT

Lors de la séance extraordinaire du 23 janvier 2007, la cheffe du DECS a annoncé la sortie prévue du Message sur la Formation, la Recherche et l'Innovation (FRI) par le Conseil fédéral. Dans ce message, deux projets concernaient Neuchâtel : le projet intitulé Nano-Giga (préexistant dans le concept Ciment) qui permettra aux entités concernées de disposer d'un montant de 20 millions et le projet du rapprochement de l'IMT avec l'EPFL. Ce dernier s'inscrit dans le programme de législation du Conseil d'Etat qui désire développer la microtechnique dans le canton de Neuchâtel. Lors de cette rencontre, le Conseil de l'Université a pris acte de la position du rectorat, opposé à ce projet, et de celle du doyen de la FS soutenant le projet, avec l'appui du corps professoral de ladite faculté. Il a été notamment mis en évidence que la microtechnique est un domaine très coûteux et que, pour un développement compétitif, des moyens importants deviendraient nécessaires et indispensables à très court terme. Sans faire de choix en l'état du dossier, le Conseil de l'Université ne s'est pas opposé à l'ouverture de la négociation en vue de l'intégration de l'IMT à l'EPFL. Il a suivi régulièrement les travaux du groupe de pilotage chargé de préparer le projet.

Recteur

Le Conseil de l'Université a dû prendre acte de la décision du Conseil d'Etat de licencier avec effet immédiat M. le recteur Alfred Strohmeier et de celle de nommer un recteur intérimaire en la personne de M. Jean-Pierre Derendinger. Une seconde séance extraordinaire et urgente du CU a donc eu lieu le 6 février 2007 pour examiner les conséquences de cette décision. Le CU a écrit au Conseil d'Etat pour dénoncer la manière brutale dont le licenciement a été opéré et qui atteint la fonction même de recteur, pour déplorer la non-consultation du CU dans le choix du recteur intérimaire et demander au gouvernement de préciser sa position quant à l'autonomie de l'Université, garantie par la loi. Le Conseil d'Etat a ensuite mandaté le CU d'engager la procédure requise pour la nomination du nouveau recteur ou de la nouvelle rectrice pour la rentrée universitaire 2008.

Recherche de fonds

Le Conseil de l'Université s'est aussi soucié des retombées du Rapport de la Commission de réflexion financière concernant la recherche de fonds. Il a pris acte de la décision du recteur de créer un groupe de travail chargé de faire l'état des lieux et de s'engager personnellement à présenter une stratégie à court terme sur le sujet.

SÉNAT

Le Sénat a tenu trois séances. Le 25 octobre 2006, il s'est réuni pour entendre diverses informations du rectorat et approuver, à une large majorité, la proposition de nommer M.Hans Beck, professeur honoraire, en qualité de vice-recteur en remplacement du professeur Reinhard Neier, démissionnaire.

Le 13 février 2007, il a été convoqué d'urgence pour prendre position sur les décisions du Conseil d'Etat du 5 février et leurs conséquences. Plus précisément, sur les rôles respectifs du gouvernement et du rectorat dans la politique universitaire ; le licenciement du recteur Alfred Strohmeier et la désignation du recteur ad interim Jean-Pierre Derendinger. A l'issue d'un débat animé et nourri, une résolution a été votée pour être adressée à Mme Sylvie Perrinjaquet, présidente du Conseil d'Etat et cheffe du DECS, et à Mme Michèle Berger-Wildhaber, présidente du Conseil de l'Université. Dans ce texte le Sénat déplore que le Conseil d'Etat ne respecte pas l'autonomie de l'Université dans ses choix stratégiques conformément à la loi, il condamne la manière abrupte dont le recteur en place a été congédié et il s'élève contre la désignation d'un recteur ad interim au mépris de la procédure légale et réglementaire.

Dans sa dernière séance de l'année académique, le 20 juin 2007, le Sénat a nommé professeurs honoraires MM. François Grosjean (FLSH), Philippe Kùp-

fer (FS) et Fritz Stoeckli (FS). Il a également accepté la collation du grade de docteur honoris causa aux trois personnalités suivantes: MM. Mario Botta, architecte ; Michel Schlup, directeur de la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel; et Joseph Deiss, ancien conseiller fédéral et professeur d'économie. Enfin, il a réélu le titulaire actuel, le professeur Philippe Terrier, comme président pour une nouvelle période de quatre ans.

RECTORAT

La réforme amorcée par l'Université de Neuchâtel dans la double perspective de l'application de la nouvelle Loi sur l'Université et des exigences consécutives à la signature de la Déclaration de Bologne, s'est poursuivie durant l'année académique 2006-2007 que couvre le présent rapport (1^{er} septembre 2006 au 31 juillet 2007).

Plus particulièrement, les principaux objectifs figurant au Plan d'intentions 2005-2008 ont pu être poursuivis même si des ajustements se sont révélés nécessaires. Les changements intervenus au sein du Rectorat, dès le début de l'année civile 2007, ont impliqué une réorganisation et une réduction des services dans certains secteurs du domaine central. Ces événements n'ont toutefois pas empêché la poursuite des efforts engagés dans les facultés, ni la conduite, à un rythme soutenu, des projets de redéploiement dont l'Université a besoin. La création d'une académie du journalisme et des médias (AJM) s'est concrétisée par la signature de conventions entre l'Université de Neuchâtel et les représentants de la profession.

Evolution du nombre d'étudiants

Dans un contexte de plus en plus concurrentiel, on observe un accroissement réjouissant du nombre d'étudiants durant l'exercice sous revue. Avec 873 nouveaux étudiants au début du semestre d'hiver 2006-2007, l'Université de Neuchâtel atteint, dans ce segment, un record qui se manifeste par une augmentation de 12% par rapport à la rentrée correspondante 2005-2006.

En ce qui concerne les effectifs totaux, la proportion des étudiantes est de 55% ; la part des étudiants provenant d'un autre canton se monte à 42% et celle des étrangers à 21%. Les principales augmentations s'observent en Faculté des lettres et sciences humaines, en droit et en sciences économiques. Les efforts consentis pour la promotion des filières de formation portent leurs fruits puisque l'accroissement enregistré dans notre Université est supérieur à la moyenne nationale.

Collaboration avec la HEP-BEJUNE

Le nouveau parcours de formation des maîtres secondaires I et II de la HEP-BEJUNE s'est concrétisé depuis août 2006. Cette formation commence par un « Certificat préparatoire de la formation d'enseignant » (CPFE) qui se déroule pour l'essentiel sur le site UniNE ; le but est de rendre possible le tuilage partiel du master universitaire (dans sa dernière année) et

du diplôme professionnel HEP, les étudiants du CPFE restant du même coup immatriculés à UniNE. Plus de 80 étudiants ont obtenu le CPFE à l'été 2006, et ont donc transité vers l'année complète de formation professionnelle.

Recherche

Recherche et enseignement sont les deux activités principales de nos collaborateurs. En profitant des connaissances dans leur domaine de recherche, les formateurs peuvent préparer de manière compétente la jeune génération – les étudiants, les doctorants et les collaborateurs scientifiques - à leur carrière professionnelle. L'enquête sur les taux d'activité du personnel académique montre qu'en moyenne les professeurs consacrent une fraction semblable de leur temps à l'enseignement et à la recherche. Par ailleurs, environ un tiers des moyens financiers à disposition de notre haute école est accordé à nos chercheurs par des fonds de tiers pour leurs projets de recherche fondamentale et appliquée.

Nomination des professeurs

L'augmentation du nombre des étudiants ainsi que le développement des programmes de baccalauréat universitaire (bachelor) et de maîtrise universitaire (master) supposent la création ou la réorientation d'un certain nombre de chaires. Après les nombreuses nominations intervenues durant l'année académi-

que 2005-2006, il a fallu à nouveau procéder à un certain nombre d'engagements et de nominations. Ce sont ainsi, dans la période sous revue, neuf nouveaux professeurs qui ont pu être nommés, dont trois femmes.

Finances

L'effort d'économie demandé à toutes les collectivités publiques atteint également l'Université. A la demande des autorités, plusieurs mesures spéciales ont été proposées pour tenir comptes et budgets dans les enveloppes attribuées.

Pour la cinquième fois consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'UniNE a été respecté; il s'est clôturé par une amélioration du résultat de plus de 70'000 CHF en 2006. Pour la première fois en 2007, le budget de l'Université sera géré en charge nette. La part du canton se monte, pour cet exercice, à 42,672 millions (44,03 millions au budget 2006).

La réalisation du Mandat d'objectifs, les exigences fédérales en matière d'assurance qualité et, surtout, l'introduction du système de Bologne et les conditions d'encadrement que celui-ci suppose, conduisent à des dépenses non compressibles. La gestion de l'Université a été conduite dans le double souci d'utilisation rationnelle des moyens et de garantie de bonnes conditions d'enseignement et de recherche.

Mandat d'objectifs

Système de Bologne

L'Université de Neuchâtel a complètement passé au système de Bologne (pour les nouveaux étudiants), aussi bien au niveau du baccalauréat universitaire qu'à celui de la maîtrise universitaire, dont la Faculté des lettres et sciences humaines a désormais établi tous les programmes. La mise au point des règlements et plans d'études se poursuit.

MAPS (Maison d'Analyse des Processus Sociaux)

Le Forum Suisse des Migrations et étude de la population a été intégré à l'Université. La Maison d'Analyse des Processus Sociaux peut donc compter sur les compétences de cette institution à vocation nationale et de réputation internationale. La MAPS est désormais clairement identifiée au plan de l'enseignement et de la recherche.

Microtechnique et nanotechnologies

Microtechnique et nanotechnologies revêtent une importance capitale pour Neuchâtel et l'Arc jurassien. Le rôle moteur de l'IMT dans ce cadre est reconnu, non seulement des partenaires régionaux, mais également de la Confédération qui l'a inscrit dans le message du Conseil fédéral consacré à la formation, la recherche et l'innovation (« message FRI »). Dans ce cadre, la collaboration entre l'IMT et l'EPFL s'est

confirmée dans la poursuite des négociations en vue d'une intégration de l'IMT à l'EPFL.

Comme annoncé, le Laboratoire Temps-Fréquence (LTF) a été créé dès le début de l'année civile. Sa mission de recherche fondamentale et appliquée dans les horloges atomiques se développe désormais au sein de l'Université.

Pôle de biologie végétale

Le Pôle national de recherche « Survie des plantes » poursuit sa deuxième période de financement quadriennale par le FNS. Ses travaux de recherche demeurent une activité phare de notre haute école.

Gestion de l'Université

L'organisation de l'Université est nécessairement complexe. Elle met en jeu près de 4'000 étudiants et plus de 1'000 membres du personnel ; elle occupe plus de 30 bâtiments et bénéficie d'un budget global de 125 millions (fonds de tiers compris).

Les responsables et les collaborateurs du domaine central assistent efficacement le rectorat dans les projets de modernisation de l'administration. C'est notamment le cas dans la mise en œuvre de plusieurs démarches d'assurance qualité, la gestion des dossiers des étudiants, la mise au point des structures et des procédures et, bien entendu, dans la gestion des finances et des infrastructures. Le secrétariat général a été rétabli.



ORGANES CENTRAUX

Assurance qualité

L'évaluation des enseignements par les étudiants est désormais systématique. Des mesures de valorisation de l'enseignement, d'appui et de conseil méthodologique aux professeurs, ainsi que des enquêtes de satisfaction auprès des étudiants ont été mises sur pied. Un concept et une organisation pour le développement d'une culture qualité au sein de l'Université ont été validés par le rectorat.

Après les évaluations pilotes de la chimie et du français, ce sont l'Institut de mathématiques et le domaine des sciences historiques qui ont procédé à leur auto-évaluation avant de recevoir la visite des experts internationaux.

Bâtiments

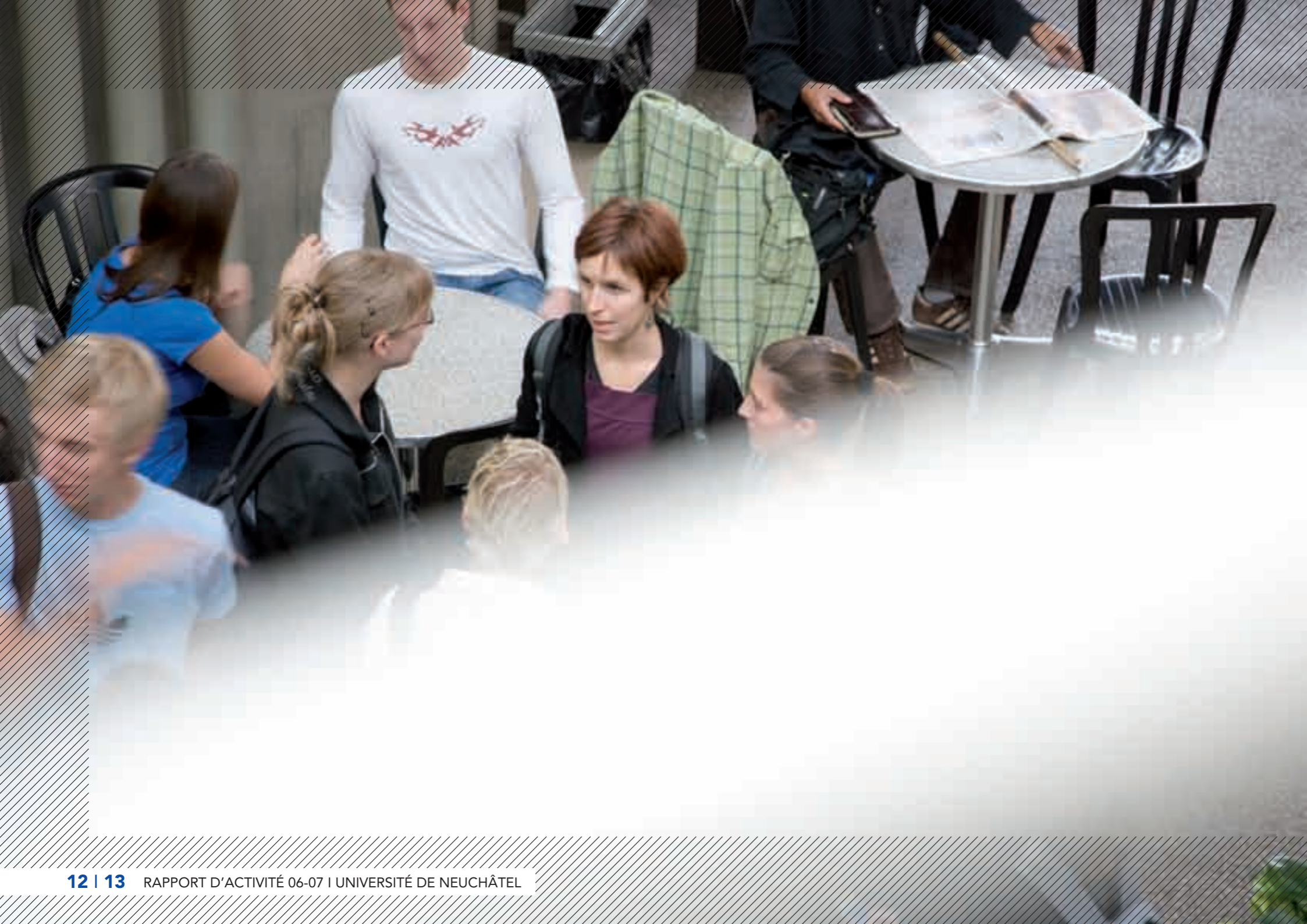
L'effort de regroupement des facultés se poursuit, mais il n'est pas aisé d'éviter une certaine dispersion des lieux d'enseignement.

Le Grand Conseil a accepté le projet de rénovation intérieure du Bâtiment principal (Avenue de 1^{er}-Mars 26) destiné, pour l'essentiel, à la Faculté de droit. Les travaux commenceront à la fin de l'année 2007 et dureront vraisemblablement deux ans.

Perspectives

Ce rapide tour d'horizon ne rend évidemment pas compte de tout ce qui a été entrepris et réalisé durant l'année académique 2006-2007. De nombreux

développements sont déjà connus au moment de mettre la dernière main au présent rapport, mais ceux-ci appartiennent à la prochaine édition de notre rapport d'activité et concernent surtout les mesures de redéploiement qui toucheront principalement la Faculté des sciences.



LES FACULTÉS

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES
SCIENCES
DROIT
SCIENCES ÉCONOMIQUES
THÉOLOGIE



LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Durant la période sous revue, la Faculté des lettres et sciences humaines (FLSH) s'est dessinée les contours de nouvelles collaborations avec un projet de coopération AZUR pour la mobilité des professeurs dans certaines branches et avec le lancement de trois nouvelles idées de « maisons » interdisciplinaires : la Maison du langage et de la communication (MALCOM), la Maison des littératures (MALIT) et la Maison des sciences historiques (MASH), pour faire le pendant de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS) qui a pris son envol depuis l'année dernière. Elle a également approuvé le projet d'intégration du Glossaire des patois suisses romands (GPSR).

Relevons que trois instituts - l'Institut de littérature française, l'Institut de philologie romane et linguistique française et l'Institut de langue et civilisation françaises - ont fait l'objet d'une évaluation, conformément aux directives de la CUS pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses. Les constats des experts internationaux ont été largement positifs.

En ce qui concerne les plans d'études des masters FLSH, les dernières décisions ont été prises. Les solutions les plus originales combinent des troncs communs avec des orientations diversifiées : c'est le cas pour les piliers Littératures, Sciences humaines et sociales et Sciences du langage. Pour le domaine de la logopédie, c'est un pilier de bachelor ainsi qu'un programme complet de master qui ont été définis. Autre

innovation : l'enseignement de l'Institut de langue et civilisation françaises (ILCF) peut désormais s'intégrer directement au bachelor (pilier Français langue étrangère). Par ailleurs, les piliers Psychologie et Sciences de l'éducation du bachelor ont été fusionnés et sont devenus le pilier Psychologie et éducation. Des conventions de branche NEFRI (Neuchâtel, Fribourg), signées pour l'Histoire de l'art et l'Archéologie, donnent aux étudiants un accès à des enseignements plus nombreux dans les deux universités.

A noter que la FLSH a prévu un complément d'études de 30 crédits-ECTS permettant la transformation des anciennes licences en grade de master.

OFFRE DE FORMATION

Piliers de bachelor

- Langue et littérature allemandes
- Langue et littérature anglaises
- Archéologie
- Civilisations et langues de l'Antiquité et du Moyen Age (CLAM)
- Ethnologie
- Langue et littérature françaises
- Français médiéval et parlers gallo-romans
- Géographie
- Langues et littératures hispaniques
- Histoire
- Histoire de l'art
- Sciences de l'information et de la communication
- Logique (pilier secondaire)
- Philosophie
- Psychologie
- Sciences de l'éducation
- Sciences du langage
- Sociologie

Piliers de master

- Archéologie (BENEFRI)
- Histoire
- Histoire de l'art
- Linguistique historique et philologie françaises
- Littératures

- Philosophie (NEFRI)
- Sciences humaines et sociales
- Sciences du langage et de la communication

Doctorat et écoles doctorales

Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS)

Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) a été intégré à la Faculté des lettres et sciences humaines. Un Institut SFM a été créé et deux chaires en analyse des processus sociaux y sont rattachées. Cette intégration a constitué un pas décisif dans la mise en œuvre de la MAPS et dans la création d'un pôle de compétences intégré, axé thématiquement sur l'analyse de la circulation des personnes, des richesses et des connaissances. La force de ce pôle étant de réunir des compétences en ethnologie, sociologie, géographie, économie régionale, et études des migrations et populations, aussi bien dans les approches qualitatives que quantitatives.

La création de ces deux chaires transversales a permis le lancement, à partir de septembre 2007, d'une offre originale de formation: un master en sciences humaines et sociales. Elle comporte un tronc commun d'enseignements transversaux aux diverses sciences sociales, suivi d'une spécialisation en anthropologie,

géographie, psychologie et éducation, sociologie, ou migration et citoyenneté.

La circulation des personnes, des connaissances et des capitaux joue un rôle central dans nos sociétés contemporaines. La Conférence universitaire suisse (CUS) l'a reconnu en octroyant un montant d'un million de francs au projet MOVE qui vise à former une nouvelle génération de chercheurs sur les mobilités. Ce projet sera dirigé par l'Université de Neuchâtel.

Institut d'ethnologie (IETHNO)

L'Institut d'ethnologie a travaillé assidûment à l'enseignement et à la recherche en anthropologie/ethnologie. Il a organisé un colloque d'Anthropologie visuelle « La narration dans tous ses états », du 15 au 18 novembre 2006 à Neuchâtel. L'institut s'est engagé dans des manifestations avec la Cité en participant au projet NEUCHÂTOI, en association avec le Forum suisse des migrations, le Centre de recherche ethnologique et le Musée d'ethnographie (projection de films suisses au semestre d'été 2006 sur la thématique des migrations). Il a également été mandaté par l'Agenda 21 de la Ville de Neuchâtel pour mener une enquête avec les étudiants en ethnologie sur la qualité de vie dans deux quartiers de Neuchâtel dans le cadre du projet ANIM'ACTION. Par ailleurs, Ellen Hertz, professeure, en collaboration avec le ISFM, a reçu un subside du FNS pour une recherche sur les migrations chinoises en Suisse.

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Institut Forum suisse des migrations (ISFM)

L'Institut a mené des activités de recherche dans les domaines de la démographie, la politique et sociologie de l'intégration, le racisme et les discriminations, le développement, les réseaux sociaux et la politique et sociologie de l'asile et des nouvelles formes de migrations. Il a en outre participé à plusieurs colloques internationaux.

Institut de géographie (IGG)

Cette année a été marquée par une activité très riche dans différents domaines :

Dans **l'enseignement**, avec la mise au point et la promotion du pilier de master en Sciences humaines et sociales, la seconde année de l'école doctorale CUSO (*leading house* à l'UniNE) et l'invitation de conférenciers étrangers (venant du Canada, de Grande-Bretagne, France). Dans **la recherche**, avec la seconde année du projet *Back to the City* dans le cadre du PNR 54 du FNS, ainsi que la recherche « S'intégrer en étant supporter » (Office fédéral du sport); la bourse de jeune chercheur de Raffaele Poli à l'Université de Bayreuth; de nombreuses conférences (une trentaine) données par les membres de l'Institut en Suisse et à l'étranger; des nominations dans des comités de rédaction (*Population, Space and Place; Rivista Geografica Italiana*); l'organisation de deux colloques : La

città cosmopolita à Palerme du 11 au 15.09.06 et *Urban Artefacts: Types, Spaces, Circulations*, à Neuchâtel les 14-15.05.07. Dans les **rapports avec la cité**, avec de nombreuses initiatives de différentes natures (une vingtaine d'articles dans des quotidiens, d'émissions de radio, de télévision et l'organisation d'une exposition). Sur le plan **institutionnel**, enfin, avec une forte implication de l'IGG dans la mise sur pied et le renforcement de la Maison d'analyse des processus sociaux, avec le dépôt d'un projet PCI accepté par la CUS, intitulé MOVE (avec Gianni D'Amato), projet permettant la création de postes de postdocs et la création d'une chaire de *Visiting Professor*.

Institut d'histoire (IH)

Actuellement, quatre projets financés par le FNS sont en cours, sans compter les subsides de recherche pour doctorants. L'IH a poursuivi ses efforts d'organisation bachelor-master. En plus du master en histoire propre à l'Université, un master en histoire contemporaine en commun avec l'Université de Fribourg a été mis sur pied. Parallèlement, l'Institut a développé ses activités d'encadrement de la recherche, notamment par le développement d'un colloque régulier des doctorants. L'incitation des assistants à participer à des colloques étrangers a donné de bons résultats, de même que la valorisation de leurs travaux, surtout le mémoire. L'IH a donné forme à son projet d'**édition des meilleurs travaux** en créant une collection

chez un éditeur privé (Alphil). Trois ouvrages sont parus cette année et deux sont sous presse.

Institut d'histoire de l'art et de muséologie (IHAM)

Plusieurs projets d'expositions scientifiques sont terminés ou en voie d'achèvement en Suisse et à l'étranger: «Objets-passages» à La Chaux-de-Fonds, Musée d'histoire. Exposition et catalogue. (Dir. Pierre-Alain Mariaux); catalogue scientifique des arts plastiques, Musée d'Art et d'Histoire, Neuchâtel (PUBLICOLL). (Dir. Pierre-Alain Mariaux et Pascal Griener); «L'artiste romantique en représentation: Léopold Robert (1794-1835) et sa correspondance d'artiste» (parmi les projets FNS, Dir. Pascal Griener); «Centre et périphérie. La formation des artistes suisses à l'Ecole des Beaux-arts de Paris (1793-1863)» (Dir. Pascal Griener); « Histoire et fonction du trésor d'église au Moyen Age » (projet FNS, Dir. Pierre-Alain Mariaux) Parmi les colloques auxquels l'IHAM a été partie prenante, il faut mentionner celui sur le Trésor au Moyen Age. Pratiques, discours, images du 15 au 18 novembre 2006. Dir. Pierre-Alain Mariaux. Par ailleurs ce ne sont pas moins de 22 conférences qui ont été données dans toute l'Europe.

Institut de langue et civilisation françaises (ILCF)

La filière du **Certificat** et du **Diplôme** a accueilli au semestre d'hiver 108 étudiants et, au semestre d'été, 106 étudiants, représentant au total 50 pays. Vient en tête la Chine et la Suisse, puis les pays de l'ancien bloc de l'Est et ceux d'Amérique du Sud. Les cours de service (français pour étudiants non francophones des facultés, mobilité, boursiers, etc.) ont connu, comme toujours, un grand succès. Le **Cours d'été** a réuni 107 étudiants venus d'une quarantaine de pays, dont un groupe d'Iran et un autre d'Italie. Enfin l'ILCF (et les autres instituts de français) a été évalué par une commission d'experts internationaux dans le cadre de l'assurance qualité. Le résultat a été très positif.

Institut de langue et littérature allemandes (ILLAL)

Parmi les recherches de l'Institut, il convient de relever tout particulièrement le projet conduit au sein du PNR 56, La maturité bilingue en Suisse - évaluation des chances et des risques d'une innovation pédagogique.

Institut de langue et littérature anglaises (ILLAN)

Avec l'arrivée de deux nouveaux professeurs, Margaret Tudeau-Clayton et Andrew McIntyre, l'ILLAN a pu consolider son programme de bachelor et contribuer de manière significative à l'élaboration d'un master en littératures et d'un autre en sciences du langage. L'Institut a reçu une bourse de recherche du FNS dans le cadre des travaux de recherche de Mme Tudeau-Clayton. A noter, par ailleurs, un nouveau système de conseil d'études aux nouveaux étudiants (*faculty advising*), un contrat d'échange avec l'Université de Newcastle, Australie, et des « tea parties » très bien fréquentées. Plusieurs personnalités venant de l'étranger ont été invitées à présenter leurs travaux à Neuchâtel et les collaborateurs de l'Institut ont donné 10 conférences à l'extérieur du canton.

L'institut organise, en collaboration avec les universités de Fribourg et de Lausanne, le prochain colloque suisse de littérature américaine, qui aura lieu à Crêt-Bérard en 2008. Relevons enfin que tous les départements d'anglais de Suisse romande, y compris Neuchâtel, ont ratifié une proposition de collaboration interuniversitaire pour la période 2008-2011.

Institut de langues et littératures hispaniques (ILLH)

L'année sous revue a été très riche en activités académiques et en activités scientifiques. Les enseignants de l'Institut ont donné des cours à l'étranger (Universités de Valence, Autonome de Barcelone, Paris) et ont établi de nombreuses collaborations avec des universités européennes et américaines. On mentionnera tout particulièrement le IVe Congrès International de Mini-fiction (6-8 novembre 2006), organisé par Irene Andres-Suárez et Antonio Rivas avec l'appui d'importantes institutions nationales et internationales. Ce congrès a réuni les meilleurs spécialistes du domaine ainsi que les 13 écrivains hispano-américains et espagnols les plus représentatifs.

Institut de littérature française (ILF)

L'Institut de littérature française moderne (ILF) a procédé à la mise en place du Plan d'études du master Littératures et assuré le suivi des trois premières années du cursus de bachelor Langue et littérature françaises. Au plan de la recherche, il faut souligner les travaux scientifiques individuels conduits par les professeurs de l'ILF, la direction de thèses, la collaboration à l'Ecole doctorale «Archives des Lumières» (Triangle Azur) ainsi que les conférences données dans plusieurs universités. Professeurs, assistants et doctorants ont publié trois ouvrages et une vingtaine d'articles.

LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Institut de philosophie (IPHILO)

Durant l'année académique 2006-2007 l'Institut de philosophie a poursuivi les travaux en vue d'un master en collaboration avec l'Université de Fribourg. L'Institut a organisé un colloque de recherches de manière hebdomadaire durant toute l'année académique 2006-2007, comprenant 25 conférences, dont 8 données par des invités venus d'autres universités suisses et étrangères (France, Canada et Norvège). Les membres de l'Institut ont présenté en tout 35 conférences dans différents colloques nationaux et internationaux. Les actes du colloque international «Emotions and Rationality in Moral Philosophy», organisé par l'Institut en 2005, ont été édités cette année par Daniel Schulthess et Christine Clavier.

Institut de préhistoire et des sciences de l'antiquité (IPSA)

Regroupant les trois chaires d'archéologie préhistorique, archéologie classique et histoire ancienne, latin et tradition classique, l'IPSA est impliqué dans 3 bachelors et 3 masters. Selon les chaires, des liens existent avec l'histoire de l'art, l'ethnologie, la psychologie et les sciences naturelles.

La chaire d'archéologie préhistorique est désormais complète, le poste de directeur du Laténium ayant été confié à un professeur associé. L'enseignement proposé comprend des travaux pratiques et des stages en laboratoire, des stages de fouille en Suisse

ou à l'étranger, des voyages d'étude. Les principaux axes de recherche se concentrent sur l'archéologie régionale et européenne (archéologie lacustre, néolithique, protohistoire). Trois projets sont actuellement en cours à l'étranger (Soudan, Mongolie, Equateur). Une table ronde sur La Tène, le XVe congrès de l'Union internationale des sciences préhistoriques et protohistoriques ainsi que les expositions du Laténium ont été organisés avec la collaboration des professeurs concernés.

L'enseignement du grec et de la linguistique des langues anciennes est assuré dans le cadre du pilier de bachelor intitulé Civilisations et langues de l'antiquité et du Moyen Age (CLAM). Au plan de la recherche, à mentionner : un projet de programme de master en didactique des langues anciennes, un projet commun avec les universités de Fribourg, Lausanne et Genève sur l'histoire du corps, des activités de traduction, des participations à des colloques en Suisse et à l'étranger. A mentionner également, le Prix 2006 du Crédit suisse for Best Teaching octroyé à Mme Laure Chappuis-Sandoz, chargée d'enseignement, et la poursuite des activités du Groupe de Théâtre Antique (GTA) avec un succès qui ne se dément pas.

La collaboration avec l'Ecole suisse d'archéologie en Grèce demeure fructueuse, non seulement dans le domaine des fouilles mais aussi en préhistoire, numismatique et épigraphie.

Institut de psychologie et éducation (IPSYED)

Avec la nomination de Mme Tania Zittoun, l'Institut de psychologie et éducation comprend dorénavant deux et bientôt trois professeurs. L'Institut a bénéficié de la présence du professeur-boursier FNS Jean-Yves Béziau et de trois fonds pour des projets de recherche européens : Escalate et KpLab, dirigés par Anne-Nelly Perret-Clermont et Minerva, dirigé par Jean-François Perret. Il participe aussi à deux projets du Campus Virtuel Suisse (Argumentum et Communication Interculturelle).

Institut des sciences du langage et de la communication (ISLC)

Un colloque international intitulé « La Parataxe » s'est tenu du 12 au 15 février 2007 à l'Université de Neuchâtel. Il a réuni une centaine de personnes dont 55 intervenants. Quelque 80% des participants venaient de l'étranger. Cette manifestation scientifique marquait le démarrage d'un projet de recherche FNS en linguistique française « La structure interne des périodes ».

Institut de sociologie (ISOCIO)

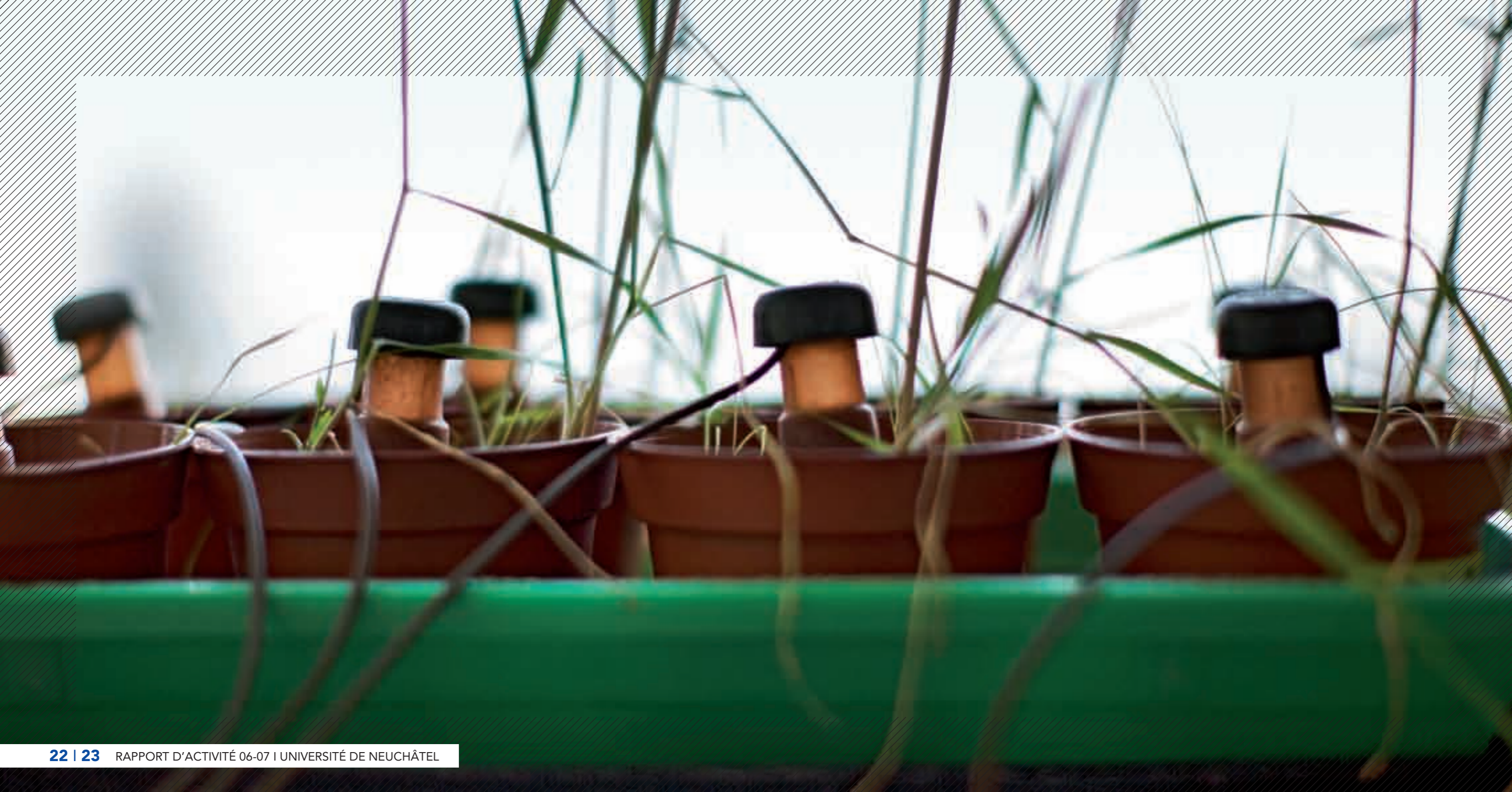
Les enseignants de l'ISocio ont participé à de nombreux colloques internationaux ainsi qu'à divers conseils scientifiques ou commissions dont ils sont membres. Trois nouveaux projets ont été acceptés par le FNS (2 à la Div. 1 et 1 au PNR 48). Deux autres projets sont en cours de réalisation. Pour ce qui est de l'économie territoriale, deux nouveaux projets ont été financés par le FNS (PNR 54 et Union européenne EUERODITE) et deux autres recherches sont en cours. Par ailleurs, l'Institut a organisé deux colloques internationaux: «4th International Conference of Panel Data Users in Switzerland», et L'économie informelle: une alternative à l'exclusion économique et sociale?, ainsi qu'une journée dans le cadre du programme doctoral romand en sociologie sur la question des comparaisons qualitatives et quantitatives au niveau international. Un atelier européen de travail a été organisé par l'économie régionale dans le cadre du projet EUERODITE.

Logopédie

Dès la rentrée 2007 un pilier de bachelor et dès 2008 un programme de master auront été créés. De nombreuses collaborations sont entretenues aussi bien avec l'étranger qu'en Suisse : collaborations avec l'Université de Paris III – Sorbonne nouvelle et avec l'Université de Poitiers et, en Suisse, poursuite des collaborations avec l'Université de Fribourg pour les

cours et avec l'Université de Genève pour la formation continue des professionnels de la logopédie. Mentionnons en outre l'accord Erasmus qui concerne les sciences du langage, la logopédie et le français.

SCIENCES



La Faculté des sciences est toujours aussi attractive, tant au niveau de l'enseignement qu'à celui de la recherche. Elle a su maintenir sa réputation et sa visibilité dans ses domaines d'excellence malgré quelques circonstances adverses.

L'année académique 2006-07 a été une période de transition importante pour la Faculté. En effet, celle-ci a vécu certaines ruptures (décès accidentel du professeur Martin Burkhard, directeur de l'Institut de géologie ; coupe du budget BSM ; non-repoursue de plusieurs chaires) qui l'ont menée à se réorganiser à l'interne. Par ailleurs, à l'instigation de la Confédération et de la Conférence universitaire suisse (CUS), la Faculté a jugé indispensable de se remettre en question et de faire le point sur ses forces et faiblesses. C'est ainsi que certains projets de coopération et d'innovation (PCI) entraînant le transfert (partiel ou total) vers d'autres universités ont pu être déposés: deux de ces projets ont abouti en automne 2007. En outre, durant la période sous revue, la Faculté a accepté le principe d'une négociation avec l'EPFL sur un éventuel rattachement de l'institut de microtechnique à cette école lausannoise. Négociations qui ont abouti à la signature d'une convention en avril 2008. La Faculté a bien compris qu'elle devait passer par des restructurations importantes pour se donner les moyens de préserver et développer ses domaines de compétence les plus forts. Il est désormais évident qu'à moyen terme, elle offrira un tout autre visage.

Pour ce qui est de la recherche, la Faculté brille dans bien des domaines : pour preuve, le nombre conséquent de publications de nos professeurs, les prix prestigieux que certains d'entre eux ont obtenus, le nombre important de projets FNS qu'ils gèrent, et l'excellente réputation des différents laboratoires.

OFFRE DE FORMATION

Bachelor en sciences :

- Biologie
- Informatique (BENEFRI)
- Géologie (BENEFRI)
- Mathématiques
- Micro- et Nanosciences
- Physique
- Pluridisciplinaire
- Biologie et Ethnologie
- Sciences de la Nature
- Sciences et Sport
- Interfacultaire

Master en sciences :

- Behaviour, Ecology and Evolution
- Biogeosciences
- Earth Science (BENEFRI)
- Computer Science (BENEFRI)
- Functional Biology
- Hydrogeology
- Mathematics
- Micro- and Nanotechnology
- Parasite Biology
- Physics

Etudes partielles à l'UniNE,

1^{ère} année propédeutique :

- Bachelor en sciences, orientation Chimie
- Diplôme fédéral en médecine humaine et dentaire
- Bachelor en sciences Pharmaceutiques

Doctorats ès sciences

Ecoles doctorales

COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES

Les collaborations ont été fort nombreuses, tant au niveau suisse qu'au niveau international. Voici un aperçu de quelques universités ou instituts avec lesquels nous entretenons des collaborations :

ETHZ, EPFL, PSI, UniBe, UniFri, UniGE, UniBA, UniZH, UniL, Ecole lémanique des sciences de la terre, diverses universités américaines, CNRS, Ecole Normale Supérieure, Paris, Ecole Polytechnique, Palaiseau, Max Planck Inst., Inst. Pasteur, Uni. of Tokyo, Russian Academy of Sciences, Uni. Technique de Dresde, King's College London, etc.

La Faculté abrite le Pôle national de recherche (PNR) Survie des plantes, qui a continué les activités de recherche de sa 2^e phase. Elle participe également activement aux pôles nationaux MaNep et Quantum Photonics et organise des écoles doctorales en biologie, géologie et mathématiques.

Institut de biologie (IB)

Dans un souci d'optimisation, les instituts de botanique et de zoologie ont fusionné en 2006 tous leurs services et laboratoires en une nouvelle entité: l'Institut de biologie (IB). La visibilité de ce nouvel institut est donc excellente et ses activités réputées sont multiples et très dynamiques. L'IB, qui accueille à lui seul une forte proportion des étudiants de la Faculté, a entrepris une refonte de ses Masters en biologie. Ainsi, **deux nouveaux masters uniques en Suisse**, Physiologie et écologie des plantes et Biologie des parasites et écoéthologie, ont été créés.

Relevons également qu'en 2006, le prof. Michel Aragno a été nommé président de la Société suisse de Microbiologie. De plus, la Fondation suisse pour le prestigieux Prix Doron a récompensé les professeurs Martine Rahier et Christoph Hock en reconnaissance de leurs remarquables travaux de recherche. Créée en 1986 par le groupe zougais Marc Rich, la Fondation Doron décerne des prix pour des prestations personnelles exceptionnelles dans les domaines de la culture, du bien public et de la science.

Institut de chimie (ICH)

Pour l'Institut de chimie, l'année universitaire 2006-2007 a été marquée par la mise sur pied du nouveau Service analytique facultaire (SAF) qui regroupe la spectroscopie RMN et la spectroscopie de masse pour toute la Faculté des sciences.

SCIENCES

Institut de géologie et d'hydrogéologie (IGH)

Géologie

Suite au décès accidentel du professeur Martin Burkhard en juillet 2006, la géologie s'est retrouvée dans une situation difficile, le poste de Martin Burkhard n'étant pas repourvu. Cependant, les filières de bachelor et master fonctionnent bien et la géologie organise une école doctorale en sciences des minéraux (présidence à Neuchâtel), avec un programme commun entre les universités de Lausanne, Genève et Fribourg.

Au niveau de la recherche, 13 projets financés par le FNS sont en cours durant la période sous revue.

Centre d'hydrogéologie (CHYN)

L'année 2007 a été marquée par une riche volée d'étudiants de master et postgrade impliquant pour les collaborateurs du CHYN un important travail d'enseignement et d'encadrement. De plus, plusieurs cours de formation continue ont été mis sur pied concernant aussi bien les sites pollués que la gestion de l'eau en situation d'urgence et la géothermie basse température.

Les activités de recherche et de consulting ont été très intenses durant l'année, notamment centrées sur l'impact hydrogéologique des décharges, sur le comportement de nouveaux polluants dans les eaux

souterraines et sur des problématiques hydrogéologiques difficiles dans des environnements défavorables. Il en a résulté une augmentation significative du personnel du CHYN qui compte désormais une quarantaine de collaborateurs et de chercheurs, dont une dizaine de nouveaux recrutés.

Institut d'informatique (IIUN)

L'année académique 2006-07 a été marquée par un renouvellement en profondeur de l'offre de formation en informatique. La filière du Bachelor a été fermée au profit d'un nouveau programme de Master en informatique avec une orientation sur les Technologies Internet. Suite à une campagne de promotion couronnée de succès, la première volée d'étudiants débute ses études en septembre 2007.

Dans l'objectif de renforcer les activités collaboratives de formation de pointe en informatique, les instituts d'informatique des universités de Berne, Fribourg et Neuchâtel ont conjointement soumis un projet de formation à la Confédération. Celui-ci a été retenu sous forme de demande de projet d'école doctorale (Pro*Doc). Cette collaboration vise la création d'un pôle en recherche et formation informatique fortement concurrentiel face aux écoles polytechniques. Déjà soutenus par des activités d'enseignement et de recherche communs, ces efforts seront encore renforcés au cours de la prochaine année académique.

Sous la direction du professeur Peter Kropf, l'Institut

d'informatique se concentre sur les domaines de recherche systèmes répartis, fiabilité et réseau, recherche d'information et la statistique computationnelle. La recherche est soutenue par plusieurs subsides FNS et par le Campus virtuel suisse (CVS). L'institut a participé à l'élaboration de projets du 7^e programme cadre de l'UE et, en particulier, le projet Velox avec la participation du professeur Pascal Felber a été retenu (1^{er} parmi toutes les soumissions de la catégorie concernée).

Sur le plan de la recherche, l'Institut continue de jouir d'une bonne visibilité internationale par le biais de ses publications, de son implication dans les comités de programme de congrès de grande renommée et des excellents résultats obtenus lors de campagnes d'évaluation (on notera les premiers rangs obtenus par les moteurs de recherche multilingues du professeur Jacques Savoy).

Institut de mathématiques (IMA)

Sur le plan de l'enseignement, et en l'absence d'un successeur au prof. François Sigrist (retraité), l'Institut de mathématiques a fait un effort particulier en comptant sur ses forces vives pour continuer à assumer à ses étudiants un enseignement optimal.

Fidèle à sa tradition d'excellence, l'IMA continue à mener des recherches de haut niveau et reconnues internationalement, comme en témoignent les publications de ses membres dans les meilleures revues

(citons ici Tatiana Mantuano, doctorante, prix Schlöfli 2007 de l'Académie des sciences naturelles, dont l'article de thèse est accepté à American Journal of Mathematics), les collaborations avec des experts de classe mondiale, et les nombreuses invitations de ses chercheurs dans les congrès les plus prestigieux et les universités les plus réputées. Le professeur Alain Valette est éditeur de la célèbre revue Annales de l'Institut Fourier. Sur le plan de l'interdisciplinarité, les travaux du professeur Michel Benaïm (théoricien des jeux) font références et sont très souvent cités par des économistes.

Institut de microtechnique (IMT)

Le grand projet d'intégration de l'IMT dans le domaine des EPF est plus que jamais d'actualité. En 2006, les autorités politiques cantonales neuchâteloises ont déclaré leur volonté de concrétiser le transfert de l'IMT à l'EPFL, avec maintien d'une antenne sur sol neuchâtelois, et ont dès lors lancé un mandat formel durant le dernier trimestre 2006.

Parallèlement, de nombreuses séances formelles et informelles ont eu lieu avec les partenaires touchés, de près ou de loin, par les conséquences de cette intégration. Le dossier suit son cours, le transfert de l'IMT à l'EPFL devrait être effectif au 1^{er} janvier 2009.

Indépendamment de ce projet d'intégration, l'IMT se doit de poursuivre intensivement ses activités de formation et de recherche et d'offrir des prestations compétitives.

Le nombre des nouvelles inscriptions pour les filières de Bachelor et de Master est des plus encourageants, ce qui est une belle surprise étant donné la phase de transition actuellement traversée.

Le volume des projets de recherche est également en pleine croissance. A remarquer une importante percée au niveau de l'acquisition des projets européens. Le programme d'envergure Nanotera, retenu par le CUS, laisse présager un avenir réjouissant quant à la réalisation de projets visibles et percutants.

Le Laboratoire temps-fréquence (LTF) issu de l'Observatoire cantonal Neuchâtelois (ON), a rejoint l'IMT au 1^{er} janvier 2007 et Pierre Thomann a été nommé professeur ordinaire et responsable des activités du LTF.

Pour terminer, l'IMT a été mis à l'honneur par la distinction de ses professeurs au niveau national et international. Nous pouvons citer, entre autres, le prix IEEE Jun-ichi Nishizawa attribué au professeur Nico De Rooij à Philadelphie, le 3^e grade de Dr honoris causa au professeur Fritz Stoeckli par l'Ecole Royale Militaire de Belgique ou encore la reconnaissance par le journal l'Hebdo du professeur Christophe Ballif retenu comme l'une des 100 personnalités qui font la Suisse romande.

Institut de physique (IPH)

L'Institut de physique traverse une période de changements profonds. Le départ de deux professeurs dont les chaires ne sont pas repourvues a fortement diminué sa taille. Le bachelor en physique est maintenu provisoirement mais décision a été prise de fermer la filière du master en physique pour la rentrée universitaire 2007. Relevons en outre que l'Institut de physique a accueilli dans ses locaux le nouveau Laboratoire Temps-Fréquence de l'IMT.

Les activités des différents groupes de recherche ont cependant été très fructueuses avec plus de 40 articles publiés dans des revues de renommée internationale.

Les groupes ont obtenu des fonds de recherche importants de la part de différentes institutions, ont participé à des projets nationaux et internationaux comme MaNEP ou Quantum Photonics. Ils ont collaboré avec des laboratoires tels que PSI et SLS et ont participé avec succès à l'expérience d'oscillation de neutrinos, OPERA.

DROIT



La Faculté a entamé l'année académique avec un corps professoral très fortement renouvelé mais aussi sensiblement renforcé, composé de huit professeurs ordinaires et de dix professeurs extraordinaires. L'année académique écoulée a ainsi bénéficié d'un souffle de renouveau très appréciable.

Le nombre de nouveaux étudiants a fortement augmenté à la rentrée de l'automne 2006 pour atteindre le nombre record de quelque 130 en Bachelor et de près de 70 en Master.

En juillet 2007, sur proposition du décanat et avec l'accord du recteur, deux postes de «conseiller(ère) aux études» ont été créés.

Un nouveau centre de compétences, le Centre neuchâtelois de droit commercial et fiscal (CNCF) a été créé par les professeurs Jean-Luc Chenaux et Robert Danon. Ce centre, qui a pour but d'appréhender le droit de l'entreprise dans une approche pluridisciplinaire, à la fois locale et internationale, répond aux besoins du développement économique de la région.

Par ailleurs, le Conseil de Faculté soutient la création de trois nouveaux centres de compétences : le Centre d'études des relations de travail (CERT), le Centre interdisciplinaire de droit et d'étude de la circulation routière (CIDECR) et le Centre de droit de l'immobilier et du bail (CIB) auquel s'associera l'actuel Séminaire sur le droit du bail qui, depuis 1980, organise tous les deux ans le Séminaire du droit du bail.

La Faculté a approuvé la Convention que les Facultés de droit suisses ont conclue sur la reconnaissance mutuelle et l'imputation des prestations d'études, ainsi que sur l'admission au master et au doctorat, qui a été adoptée lors de la Journée des Facultés de droit suisses le 8 juin 2007 à Bâle. Cette convention entrera en vigueur à la rentrée 2007.

Dans le cadre de la réforme de l'organisation judiciaire neuchâteloise, le Conseil d'Etat a mis sur pied une commission à laquelle la Faculté participe par l'intermédiaire du professeur François Bohnet. La Faculté participe également à la commission qui traite de la révision de la loi sur la profession d'avocat et de la formation des avocats-stagiaires.

OFFRE DE FORMATION

La Faculté avait déjà intégralement introduit le modèle dit «de Bologne» à partir de l'automne 2004 et proposé une nouvelle offre de formation fondée sur les éléments suivants :

- Un Bachelor en droit de 6 semestres (180 crédits ECTS) assurant une formation de base, généraliste.
- Un Master en droit de 3 semestres (90 crédits ECTS), dont le menu, comprenant des cours, des séminaires thématiques et un mémoire, peut être composé très librement par l'étudiant. L'étudiant a le choix, en outre, de «colorer» son «master» d'une ou deux «orientations», représentant chacune une ébauche de spécialisation. Si le Master proposait 4 orientations en 2004-2005, puis une cinquième en 2005-2006 en droit du sport, il en propose une sixième depuis 2006-2007 en droit international et européen.
- Un Master bilingue en droit délivré en commun avec la Faculté de droit de l'Université de Lucerne, de 4 semestres (120 crédits ECTS), dont deux à Lucerne et deux à Neuchâtel. Les deux Facultés étaient classées au premier rang dans le Ranking SwissUp 2005 des facultés de droit suisses. Pour

l'année académique 2006-2007, 14 étudiants se sont inscrits au «master bilingue en droit».

Enfin, à travers le CIES, la Faculté participe à un Master of advanced studies (MAS) en études du sport, ainsi que, pour l'année 2007-2008 encore, à un MAS en droit international et européen, avec les universités de Fribourg, Genève et Lausanne

EVÉNEMENTS ACADÉMIQUES ORGANISÉS PAR LA FACULTÉ

En plus des manifestations qu'elle organise par l'intermédiaire de ses instituts et centres de compétences, la Faculté a mis sur pied les événements suivants :

Le 10 novembre 2006, sous la responsabilité des professeurs François Bohnet, Jean-Philippe Dunand et Piermarco Zen-Ruffinen, avec la collaboration du CEMAJ, et le soutien de l'Ordre des avocats neuchâtelois et de la Chambre des notaires neuchâtelois, la troisième journée de formation pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, consacrée à la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral. La journée a réuni quelque 300

participants en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois.

Les 16 et 23 novembre 2006, sous la responsabilité du professeur Dominique Sprumont, les quatrième et cinquième journées de formation continue à l'intention des enseignants de droit du degré secondaire II des lycées romands. Les journées ont réuni une quarantaine de personnes.

Le 8 décembre 2006, sous la responsabilité du professeur François Bohnet, avec la collaboration du CEMAJ, une journée de formation continue pour les avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration, consacrée à la nouvelle partie générale du code pénal suisse. La journée a réuni 340 participants en provenance de tous les cantons romands et du Jura bernois.

Le 11 mai 2007, la 20^e conférence des professeurs de droit civil suisses, à Neuchâtel, par l'intermédiaire du professeur François Bohnet, comprenant les exposés de M. Stephen Berti, professeur à l'Université de Lucerne, et de Me Philippe Schweizer, avocat à Neuchâtel.

COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES

En plus du Master bilingue avec l'Université de Lucerne, la Faculté de droit a participé avec les autres facultés de droit romandes à la mise sur pied d'une formation d'«avocats spécialisés FSA» (Fédération suisse des avocats) dans diverses disciplines spécifiques (droit de la famille, du travail et de la construction). Neuchâtel est responsable, en collaboration avec Genève, du volet «droit de la famille», dont les débuts prévus en 2007 ont été reportés en 2008.

Avec l'ensemble des facultés de droit suisses, la Faculté a aussi été associée à la mise sur pied d'un projet de formation pour les magistrats judiciaires, qui a vu le jour à fin juin 2007.

La Faculté a organisé en avril 2007 la septième édition du «Séminaire de Strasbourg». Ce séminaire-bloc d'une semaine permet aux étudiants avancés de Bachelor et aux étudiants de Master de travailler en groupes divers aspects de la méthode et de la technique législative, ainsi que des techniques de la négociation. Cette édition a bénéficié du mécénat de la Société académique neuchâteloise et d'Uninext (Association des anciens étudiants de la Faculté de droit de l'Université de Neuchâtel).

La Faculté a organisé, en mars 2007, dans le cadre du Séminaire thématique de Master, le troisième séminaire commun des Facultés de droit de Bourgogne et de Neuchâtel.

Plusieurs dizaines d'étudiants ont bénéficié des conventions d'échange et de mobilité avec d'autres facultés de droit, suisses ou étrangères, notamment une étudiante qui a pu passer un semestre de mobilité à la Columbia Law School de New York.

Enfin, la Faculté a participé au concours universitaire international Jean-Pictet (droit international humanitaire) avec une équipe d'étudiants qui s'y est distinguée.

Séminaire de droit du bail

Le Séminaire de droit du bail, dirigé par le professeur Pierre Wessner, qui édite la revue «Droit du bail», a vécu plusieurs changements importants en 2006. Le professeur François Bohnet a remplacé le professeur François Knoepfler au sein de la direction. M. Jean Perrenoud, juriste documentaliste, a élargi l'équipe du Séminaire. Le suivi de la jurisprudence du Tribunal fédéral (TF), source essentielle pour la revue Droit du bail, est ainsi renforcé. Le site internet du Séminaire a été modernisé. Le catalogage complet de la bibliothèque spécialisée va être effectué.

Le traditionnel colloque biennal sur le droit du bail a eu lieu les 6-7 et 13-14 octobre 2006, avec la participation de plus de 650 personnes. Les principaux thèmes suivants ont été abordés : le devoir de diligence du locataire, la signature électronique, la nouvelle loi sur le Tribunal fédéral, la pratique récente en matière de loyers, les usagers indésirables et la gérance d'immeuble. La prochaine édition du colloque est prévue les 3-4 et 17-18 octobre 2008.

En 2006, la revue «Droit du bail» a livré son 18^e numéro. Elle figure désormais dans la prestigieuse banque de données Swisslex (de 2000 à 2006) et dans le catalogue des éditions Schulthess (Zurich). Toutes les contributions aux précédents colloques et tous les anciens numéros de la revue (en format image) vont être mis en libre accès sur le site internet du Séminaire.

Des projets de développement se sont mis en place et sollicitent davantage les collaborateurs de notre institution, notamment un ouvrage collectif sur le droit du bail et l'organisation de cours de formation continue en droit du bail.

Institut de droit de la santé (IDS)

L'Institut de droit de la santé (IDS) a organisé en septembre 2006 sa treizième Journée annuelle de droit de la santé consacrée au «Droit aux soins». En collaboration avec le CEMAJ, l'Institut a organisé

une journée sur le thème «Médiation et Santé» le 1^{er} juin 2007. Grâce à un financement obtenu du FNS, l'Institut a co-organisé avec des partenaires africains un séminaire consacré à la problématique «Requirements for access to affordable and efficacious traditional medicine(s)» au Cap (Afrique du Sud) en février 2007. L'Institut a en outre intégré, en tant que partenaire responsable du volet juridique, la Swiss School of Public Health (SSPH+) qui met en réseau les compétences existant dans les universités suisses en médecine sociale et préventive, en économie et en droit de la santé. Les collaborateurs de l'IDS ont publié au cours de l'année une vingtaine d'articles, chapitres de livres et ouvrages sur des thèmes de droit de la santé. Ils ont donné de nombreuses conférences et ont été invités à des colloques et séminaires en Suisse, en Europe et en Afrique. Enfin, pour remplacer les subventions fédérales qui arrivent à terme fin 2007, l'IDS a effectué plusieurs démarches visant à obtenir les fonds nécessaires à la poursuite de ses activités académiques et de ses autres prestations.

Centre international d'étude du sport (CIES)

Dans le Centre international d'étude du sport (CIES), le Master international en Management, Law and Humanities of Sport, dispensé en collaboration

avec les universités de De Montfort (Leicester) et Bocconi-School of Management (Milan), a connu une extension avec la conclusion d'un partenariat avec Ithaca College de New-York, ayant débouché sur des cours communs par vidéo-conférence. Lord Sebastian Coe, ancien athlète, monument du sport, et actuellement responsable de l'organisation des Jeux Olympiques de Londres, a remis les diplômes à la volée 2007 (la septième), réunissant 30 étudiants de plus de 22 pays. Le réseau international créé par le CIES pour dispenser des cours de management sportif poursuit son développement. Après l'Argentine et le Sénégal, de nouveaux campus se sont ouverts au Chili et en Afrique du Sud et des contacts ont été pris en Egypte, en Océanie et en Turquie. Le CIE a organisé deux congrès: «Le football à l'épreuve du racisme et de l'extrémisme», dans le cadre d'une recherche financée par le Fonds National et «Aspect de l'histoire de la coupe du monde de football», à l'Université de Metz.

Centre de recherche sur les modes amiables et juridictionnels de gestion des conflits (CEMAJ)

En 2006 et 2007, le CEMAJ a notablement développé ses activités de formation. Outre deux journées organisées avec la Faculté les 10 novembre et 8 décembre 2007, il a organisé, le 16 mars 2007, une

journée de formation destinée aux avocats, notaires, magistrats et juristes de l'administration consacrée au «Nouveau droit pénal des mineurs» (200 participants) et le 1^{er} juin 2007 (en collaboration avec l'IDS) une journée consacrée au thème «Médiation et santé» (80 participants). Un module de formation continue à la gestion des conflits et à la médiation s'est déroulé à l'Université catholique de Louvain en mars 2007. Le CEMAJ a également lancé sa propre collection avec la publication d'un ouvrage consacré au droit pénal des mineurs, qui réunit les contributions au colloque du 16 mars 2007.

Centre de droit commercial et de droit fiscal (CNCF)

Le nouveau Centre de droit commercial et de droit fiscal (CNCF) a organisé, le 8 mars 2007, en collaboration avec la Chambre Fiduciaire Suisse, un séminaire d'une journée, à Yverdon-les-Bains, consacré aux «Ventes et transmission d'entreprises», qui a réuni 120 participants. Il vient d'éditer deux monographies.

SCIENCES ÉCONOMIQUES

SCIENCES ÉCONOMIQUES

L'année 2006-2007 a permis à la Faculté des sciences économiques (FSE) de retrouver le niveau d'effectifs qui était le sien avant l'annonce de son éventuel transfert à l'Université de Lausanne – projet qui n'est plus à l'ordre du jour. Avec un total d'environ 350 étudiants, sa taille lui permet une gestion plus efficace et la place dans des conditions plus sereines pour relever les défis à venir.

Les raisons de ce succès tiennent à une unité retrouvée autour d'un projet commun. Plutôt que de le subir, la Faculté a su profiter du passage au système de Bologne pour faire peau neuve, au travers de réformes impliquant tous les acteurs du monde académique (étudiants, alumni, assistants et professeurs). Le dynamisme des associations d'étudiants, de la SNSSES à Secomania, a fortement contribué à ce processus de renouveau. La mobilisation a également été remarquable du côté du corps intermédiaire et professoral. Sans pour autant renoncer aux activités de recherche, essentielles pour maintenir la réputation de l'institution, la priorité dans la formation a été donnée aux projets favorisant l'échange et la collaboration, tant sur le plan interne que vis-à-vis des autres universités romandes. La démarche n'était pas gagnée d'avance, en raison de la petitesse de notre faculté, qui ne compte que quinze professeurs. Mais la FSE a su habilement tirer son épingle du jeu, en mettant en valeur ses compétences particulières tout en maintenant son attractivité face à des partenaires plus grands qu'elle.

Le résultat est une palette de formation tout à la fois cohérente, variée, et de grande qualité. Les six instituts collaborent étroitement pour assurer une formation de généraliste solide au niveau du bachelor, qui ouvre à nos étudiants de nombreuses possibilités de spécialisation. L'offre existante de quatre Masters (développement international des affaires, analyse financière, psychologie du travail, politique et management public) a été consolidée au cours de l'année 2006-2007. Elle s'est maintenant enrichie par la mise sur pied de trois nouvelles formations, en économie publique, statistique et systèmes d'Information, qui démarrent à l'automne 2007.

Le nombre de nouveaux dossiers d'inscription déposés auprès de la FSE pour la rentrée 2007 avoisinant les 350 (avec plus de 50% de hausse au niveau Master par rapport à l'année précédente), et les formations de Master attirant des bacheliers d'autres universités suisses et étrangères de plus en plus nombreux, les procédures de gestion des admissions et de sélection des candidats ont été adaptées en conséquence. Ces modifications s'inscrivent dans un cadre plus général de clarification et d'amélioration des processus de gestion de la FSE. Ces efforts doivent permettre à terme à la FSE de satisfaire l'objectif stratégique qu'elle s'est elle-même fixé, à savoir l'obtention des labels suisse et européen de qualité.

OFFRE DE FORMATION

- Baccalauréat universitaire en sciences économiques
- Master of science in finance, major in financial analysis
- Master of science in international business development
- Master of science in statistics
- Master of science in economics, major in public economics
- Master of science in information systems
- Master of science in psychology, major in work and organizational psychology
- Master of arts in public management and policy, major in public economics
- Master of advanced studies in human resources and career management

Encadrement doctoral dans six domaines : finance, informatique, sciences économiques, management, psychologie du travail et statistique.

Par ailleurs, les professeurs de la Faculté ont assuré divers enseignements extra muros, comme professeurs invités dans d'autres universités suisses (Fribourg, Berne, Genève et Lausanne) et étrangères (France, USA), dans le cadre de programmes de 3^e cycle soutenus par la CUSO et en matière de formation continue offerte par diverses institutions nationales (suisses et étrangères) et internationales.

COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES

Les collaborations avec d'autres universités s'établissent essentiellement dans les deux cadres suivants :

Enseignement :

- Master en systèmes d'information, en commun avec l'Université de Lausanne
- Master en finance en collaboration avec les autres universités du Triangle Azur
- Master en économie publique en collaboration avec l'Université de Genève
- Master PMP en collaboration avec l'IDHEAP et quatre autres universités suisses
- Master of advanced studies in human resources and career management avec les universités de Genève et Lausanne
- conventions d'échanges d'étudiants dans le cadre du programme Erasmus et avec l'Université du Kentucky
- Ecole doctorale CUSO en économie appliquée et économétrie
- projet Triangle Azur INTERACTIVE-MATIS, formation continue en management et technologie des systèmes d'information et de communication

Recherche :

- projet NCCR Affective Sciences (Université de Genève, leading house)
- programme doctoral CRUS/BENEFRI en logique et information
- nombreux projets FNS associant des chercheurs neuchâtelois avec ceux d'autres universités suisses

Institut d'analyse financière (IAF)

En matière d'enseignement, le Master en Finance, diplôme commun à HEC Genève, HEC Lausanne et la Faculté des sciences économiques de Neuchâtel, a fonctionné pour la première fois sur les deux années du programme. Dès la deuxième année du programme, la mobilité a profité à un nombre important d'étudiants de Genève et de Lausanne. Certains cours ont été suivis par plus d'une vingtaine d'étudiants chacun. La consolidation du corps professoral de l'Institut est en bonne voie. Nous saluons ici l'arrivée du professeur Werner De Bondt qui a commencé son activité en juillet 2007.

Les activités de recherche de l'IAF ont débouché sur la publication d'articles dans des ouvrages ou des revues de renommée internationale (notamment la Review of Financial Studies, classée au 3^e rang mondial) ainsi que sur des communications scientifiques lors de conférences spécialisées (congrès de l'Association Européenne de Finance). Le 13 juin 2007, Frédéric Sonney a défendu sa thèse de doctorat en finance in-

SCIENCES ÉCONOMIQUES

titulée «Country versus Sector Influences and Financial Analysts' Specialization». Le jury de thèse, composé de MM. Michel Dubois et Yves Tillé (Université de Neuchâtel), François Degeorge (Università della Svizzera Italiana), Pascal Dumontier (Université de Genève, HEC) et René Stulz (Fisher College of Business, Ohio State University), lui a accordé la mention «très bien avec les félicitations du jury».

Institut de l'entreprise (IENE)

L'Institut a accueilli un nouveau professeur pour la chaire en gestion des opérations et de la logistique, le professeur Gerald Reiner. Ce nouveau collègue, qui nous vient de l'Université de Vienne, a très vite eu l'impact escompté, tant sur le plan des projets de recherche que sur celui de la qualité des enseignements.

Plus généralement, sur le plan de l'enseignement, le Master en développement international des affaires a été sensiblement renforcé par l'intégration de nouveaux cours. Il connaît un succès énorme (plus de 150 demandes d'admission, plus de 90 nouvelles admissions et 30 nouveaux diplômés). A relever l'important taux de placement des étudiants titulaires de ce Master, qui occupent en général des postes de cadres dans des entreprises prestigieuses (Swatch, Longines, Holzinger, Procter and Gamble, L'Oréal, etc.), ce qui explique l'intérêt suscité par cette formation. Sur le plan de la recherche-action, l'IENE a amélioré

ses contacts avec les entreprises pour les stages (35 stagiaires cette année ont été placés), et est parvenu à se profiler en tant que centre de compétences sur l'internationalisation des PME. Cette année encore, les travaux de recherche des membres de l'IENE ont débouché sur des présentations dans des conférences internationales et sur la publication d'articles dans des revues spécialisées de grande renommée.

Institut du management de l'information (IMI)

Pour l'Institut du management de l'information, l'année académique 2006/2007 a été marquée par une restructuration quasi totale de l'enseignement. L'Institut a mis sur pied, en collaboration avec l'Université de Lausanne, un Master commun en systèmes d'information. Neuchâtel participe à ce programme en se chargeant de la spécialisation en Business Intelligence.

Au niveau de la recherche, deux événements ont marqué cette année : l'obtention d'un mandat de recherche de la Fondation Hasler, et la publication d'un article dans la prestigieuse conférence ACM SIGKDD International Conference on Knowledge Discovery and Data Mining qui s'est tenue à San José.

Institut de psychologie du travail et des organisations (IPTO)

En matière d'enseignement, l'année 2006-2007 a répondu au lancement du nouveau Master of science in psychology, major in work and organizational psychology, ainsi qu'à la mise sur pied du nouveau programme de Master of Advanced Studies in human resources and career management, co-organisé par les universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel. L'IPTO participe également au programme doctoral (Pro*Doc) Health and Communication, financé par le FNS.

Sur le plan de la recherche, les trois professeurs, Adrian Bangerter, Marianne Schmid Mast et Franciska Tschan Semmer, ont chacun un ou plusieurs projets de recherche fondamentale ou appliquée et collaborent aussi avec des chercheurs d'autres universités, notamment au sein du NCCR Affective Sciences (projet: «Emotions at work», en collaboration avec cinq universités suisses), dans le cadre du projet FNS «Human Factors in Medicine».

Institut de recherches économiques (IRENE)

Sur le plan de l'enseignement, une nouvelle formation de niveau Master, en économie publique, qui a démarré à l'automne 2007, a été mise sur pied en collaboration avec le Département d'économie politique de l'Université de Genève. L'année a aussi été marquée par le démarrage de l'École doctorale romande en économie appliquée et économétrie, en collaboration avec les autres universités romandes. Sur le plan de la recherche, les activités se sont poursuivies dans les divers domaines d'économie publique et internationale couverts par l'IRENE, au travers des mandats de recherche du FNRS ou pour le compte d'organismes cantonaux, nationaux (SECO, OFS, DDC) ou internationaux (CNUCED). Le point fort de l'année pour l'IRENE a été l'inauguration officielle de l'Institut, marquée par la conférence du professeur Pierre Pestiau de l'Université de Liège sur le thème de l'Etat-Providence.

Institut de statistique (ISTAT)

En matière d'enseignement, hormis les nombreux cours de service offerts par l'ISTAT, l'année 2006-2007 a été marquée par le remplacement du postgrade en statistique, par un Master of science in statistics à la rentrée 2007. Sur le plan de la recherche, l'arrivée de la professeure Yanyuan Ma a permis d'étendre les domaines couverts par l'Institut qui couvrent désormais de l'échantillonnage et l'estimation en populations finies aux méthodes non paramétriques et semi-paramétriques en passant par la statistique descriptive multivariée, les méthodes robustes et la régression PLS. Une vingtaine d'articles ont été publiés dans des revues internationales et un nombre équivalent de travaux de recherche ont été présentés lors de conférences spécialisées. La professeure Ma a obtenu une subvention du Fonds National Suisse pour son projet : «Studies on Semiparametric Problems». Par ailleurs, un important logiciel d'échantillonnage et d'estimation en population finie a été développé en langage R par Alina Matei et Yves Tillé.

L'ISTAT continue à développer une étroite collaboration avec l'Office fédéral de la statistique (OFS). Dans le domaine de l'enseignement, l'Institut a participé avec l'OFS au programme de formation en statistique des pays francophones de la Méditerranée financé par l'Association Européenne de Libre Echange.

THÉOLOGIE

Conformément à la répartition des tâches entre les trois facultés membres de la Fédération, les enseignants de la Faculté neuchâteloise ont dispensé leurs cours et séminaires du niveau bachelor au sein de la Faculté autonome de théologie de Genève et à celle de théologie et des sciences des religions de Lausanne.

En ce qui concerne le niveau master, la Faculté de théologie de Neuchâtel assure l'enseignement de théologie pratique dont elle détient la responsabilité exclusive pour l'ensemble de la Fédération. Avec 25 étudiants régulièrement immatriculés, la théologie conserve un effectif stable.

L'année écoulée a vu la mise en place des processus d'assurance qualité et d'évaluation des enseignements. Les enquêtes qui ont été menées auprès des étudiants du master en théologie pratique ont mis en évidence un fort taux de satisfaction. Cette appréciation concerne aussi bien l'enseignement régulier que celui dispensé par journées entières et lors des séminaires pratiques.

Les professeurs et assistants de la Faculté ont participé aux divers programmes de promotion organisés par l'Université. De plus, une équipe s'est mise au travail pour renforcer la prospective et la communication autour des études de théologie et revaloriser le ministère pastoral, débouché naturel et traditionnel de la théologie. Le site internet www.etudierlatheologie.ch a été mis en ligne.

Le succès de la revue internationale de théologie et spiritualité publiée par la Faculté, La Chair et le Souffle, se confirme, avec plus de 1'800 abonnés. Par ailleurs, la professeure Lytta Basset a reçu le Prix 2007 de littérature religieuse de France pour son ouvrage «Au-delà du pardon. Le désir de tourner la page», publié aux Presses de la Renaissance en 2006.

LA FÉDÉRATION

L'année académique écoulée a été celle d'un premier bilan de la Fédération. Les trois doyens ont remis en février 2007 aux rectorats du Triangle Azur une évaluation détaillée de la «Convention relative au renforcement de la collaboration entre les facultés de théologie des universités de Genève, Lausanne et Neuchâtel, ainsi qu'à la création d'une Fédération de ces trois facultés», signée en 2004.

Ce rapport constitue une base de travail pour la poursuite de la réflexion demandée par les rectorats. La complexité de la situation n'échappe pas aux responsables de la théologie romande. La convention a donc été prolongée afin de permettre d'approfondir l'analyse et de renforcer encore les collaborations visant à mettre en valeur le rôle exceptionnel de la Suisse romande pour le protestantisme de langue française.

OFFRE DE FORMATION

Aspect original de la formation, le colloque des doctorants en théologie pratique a adopté un rythme mensuel. Les doctorants en théologie pratique ont ainsi la possibilité de présenter régulièrement leurs recherches et d'en débattre avec une dizaine de collègues sous la direction des professeurs de la Faculté.

Les cours de culture biblique dispensés en Faculté des lettres et sciences humaines remportent un vif succès. Cette offre (Ancien et Nouveau Testaments et cours d'hébreu) répond à un intérêt manifeste à l'égard de la culture religieuse. Il en va de même des cours proposés en formation continue, qu'il s'agisse du cycle de conférences autour de la question: «Quel héritage chrétien transmettre: une culture, des valeurs, un style de vie?», des cours «Pourquoi vivre? Sens et non-sens de l'existence», établis au printemps 2006 et redonnés à Crêt-Bérard à l'automne pour plus de 260 participants au cycle «Aimer sans dévorer» qui a reçu un accueil enthousiaste (264 participants) et devra lui aussi être répété.

Indépendamment de sa mission dans la préparation au master, la théologie neuchâteloise joue donc indiscutablement un rôle important dans un secteur de formation continue qui touche un large public concerné par la spiritualité et des professionnels en démarche de perfectionnement.

COLLABORATIONS INTERUNIVERSITAIRES

Au niveau international, dans le cadre du programme de coopération scientifique entre l'Europe de l'Est et la Suisse (SCOPES), il faut relever la poursuite des collaborations de Neuchâtel avec Omsk et Kurgan. On mentionnera aussi les collaborations avec l'Université de Montréal et l'Université Laval au Québec.

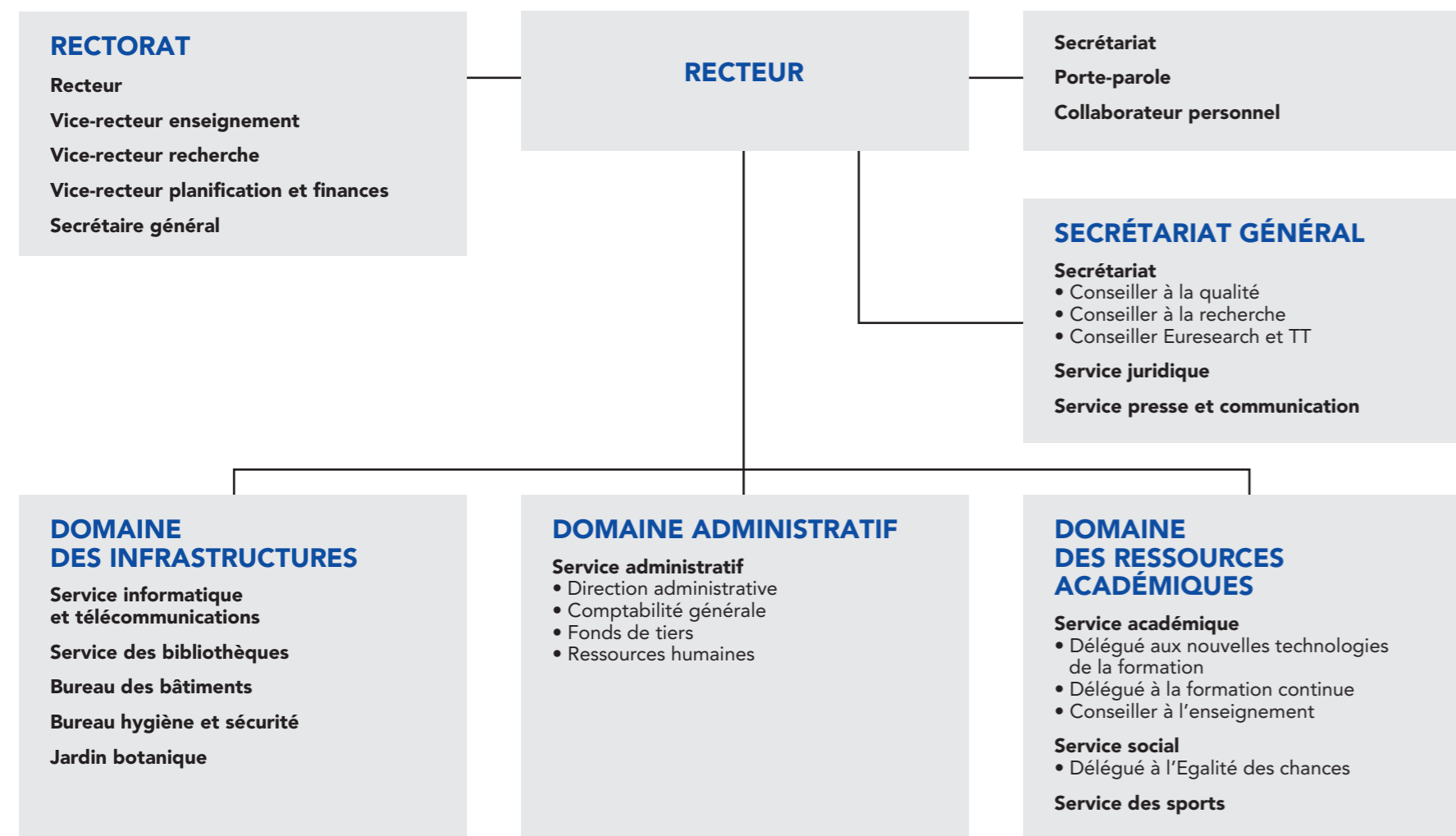


LE DOMAINE CENTRAL

LE DOMAINE CENTRAL

ORGANIGRAMME DU DOMAINE CENTRAL

EN JANVIER 2007



Vingt-trois nouveaux professeurs à l'Université

Mercredi 27 septembre 2006, quelque 23 nouveaux professeurs ont été invités à une journée d'accueil organisée par le rectorat de l'Université de Neuchâtel. L'arrivée de ces nouveaux professeurs, qui entreront en fonction à la rentrée d'octobre, représente un renouvellement de 20% du corps professoral de l'Université. Ces nominations sont un gage du souci du Canton et de l'Université de garantir la qualité de l'encadrement et de l'enseignement.

TEMPS FORTS

SEPTEMBRE 2006

Des plantes pour dépolluer les sols et freiner le désert
Membre du Pôle de recherche national (NCCR) **Survie des plantes** et professeur de biologie végétale à l'Université de Zurich, Enrico Martinoia participe à un vaste projet sud-coréen de dépollution des sols. Son but? Améliorer la capacité de certaines plantes à survivre sur des sols pollués et à emmagasiner les polluants de sols contaminés, en identifiant les gènes responsables de ces propriétés.

Intégration du Forum Suisse des Migrations (SFM) à l'Université de Neuchâtel
Le Forum suisse pour l'étude des migrations et de la population (SFM) va intégrer la Faculté des lettres et sciences humaines de l'Université de Neuchâtel. Un Institut SFM sera créé et deux chaires en analyse des processus sociaux y seront rattachées. Cette intégration constitue un pas décisif dans la création de la Maison d'analyse des processus sociaux (MAPS).

Lancement de deux projets de recherche en droit international de la santé publique
Beau succès pour l'Institut de droit de la santé de l'Université de Neuchâtel. Il vient d'obtenir coup sur coup des financements pour deux importants projets de recherche dans le domaine du droit international de la santé publique. Le premier concerne le développement d'une formation on-line en matière de réglementation et d'éthique de la recherche impliquant des êtres humains en Afrique. Le second concerne le sujet, hautement important pour les pays en développement, de la lutte contre les maladies négligées.

LE DOMAINE CENTRAL

DOMAINE DES RESSOURCES ACADÉMIQUES

Durant l'année académique 2006-2007, le domaine des ressources académiques comprend, sous la responsabilité du secrétaire général, dès février 07, le service académique (Sacad), y compris la formation continue, le service des sports, le service social et le bureau de l'égalité.

Service académique

Le service académique est à disposition des étudiants de l'Université dans les domaines d'activités suivants :

- cursus et études
- promotion des filières de formation
- immatriculations et inscriptions
- mobilité nationale et internationale
- formation continue.

Il collabore activement avec le rectorat, les facultés et les autres services centraux, en particulier le service informatique et télématique, le service de presse et communication, le service social et le service juridique.

Deux axes stratégiques guident l'action du Sacad : l'amélioration des services aux étudiants et l'augmentation du nombre de nouveaux étudiants.

Le nombre de dossiers enregistrés par le bureau des immatriculations et inscriptions a atteint 1714 demandes d'admission pour le semestre d'hiver 06-07, ce qui s'est traduit par un record de **873 nouveaux étudiants à l'UniNE**, soit une augmentation de 12% par rapport à la rentrée 05-06. La proportion des étudiantes est de 55% ; la part des étudiants provenant d'un autre canton est de 42% et celle des étrangers de 21%, dont plus de la moitié d'un autre continent.

Une **légère augmentation de la mobilité** a été enregistrée : 56 étudiants UniNE sont partis étudier pour un ou deux semestres dans une autre université alors que 76 étudiants externes ont été accueillis par notre Alma mater.

A relever le succès grandissant du **séminaire d'aide à l'insertion professionnelle** qui a accueilli 75 étudiants. Cette démarche de rapprochement avec les entreprises pourra encore être améliorée avec l'organisation d'un **forum entreprises** durant l'année académique 2007-2008.

Formation continue

Durant l'année académique 2006-2007, **12 cours de formation continue**, totalisant un peu plus de 400 périodes de cours, ont été dispensés. Ils ont touché environ 1000 participants. Relevons un cours d'orthophonie, « La dysphasie », et deux cours de théologie-philosophie qui ont réuni chacun plus de **200 participants**. A noter également le nouveau cours «La gastronomie moléculaire» qui a connu un bon début avec 20 inscriptions et une intéressante couverture médiatique.

Service des sports

Le service des sports de l'Université se compose de deux structures : le **SUN** (sports universitaires) et le pilier d'enseignement **SePS** (Sciences et Pratiques du sport). Les missions et les objectifs de chacune de ces entités sont différents.

Le SUN (sports universitaires)

A travers l'éventail de son offre sportive, le SUN encourage la communauté universitaire à intégrer l'activité physique dans son mode de vie. Durant cette année académique, il a rassemblé chaque semaine dans ses cours plus de la moitié des étudiants et collaborateurs de notre université. Ce fort taux de participation dans les quelque 50 disciplines sportives et 90 cours dispensés de manière hebdomadaire souligne l'intérêt que la population universitaire voue au mouvement et au sport.

Au niveau des compétitions nationales, deux titres de champion suisse universitaire ont été remportés : l'un par l'équipe féminine de volley-ball et l'autre par l'équipe masculine de hockey sur glace.

Le SePS (pilier en Sciences et Pratiques du Sport)

Le SePS propose une voie d'études orientée vers l'activité physique et les sciences du sport. Il constitue une branche d'enseignement pour le degré se-

condaire I et II reconnue par la HEP-BEJUNE. Le pilier SePS, intégré dans un bachelor en Faculté des lettres et sciences humaines ou en Faculté des sciences, en est à sa deuxième année d'existence selon la nouvelle structure de Bologne et compte 43 étudiants. Dès l'automne 2008, les études en SePS pourront être poursuivies jusqu'au niveau master. Le règlement ainsi que le plan d'études de cette future filière ont déjà été ratifiés par le rectorat.

Un effort particulier est mené afin d'augmenter les fonds de tiers du service des sports. Les subventions diverses, quelques relations de partenariat (sponsoring), mais surtout les cartes de fitness vendues aux alumni et à certaines catégories d'ayants droit permettent d'assurer le développement d'une offre sportive significative au niveau qualitatif et quantitatif.

Service social

Le service social a pour mission de soutenir les étudiants en difficulté financière ou sociale. Il offre aide et conseils dans un cadre neutre et garantit la confidentialité des entretiens. Si les demandes sont souvent d'ordre financier, le service a aussi un rôle d'écoute et de conseil en matière sociale : système de soins et d'assurance-maladie, permis d'étudiants,

TEMPS FORTS

OCTOBRE 2006

Plantes envahissantes: prédire les régions à risque!

Un groupe du Pôle de recherche national (NCCR) Survie des plantes met au point un modèle informatique qui permettra d'identifier les régions où une plante potentiellement envahissante pourrait s'établir avec succès. Il expose les détails de cette première dans un symposium international, dont il est par ailleurs l'organisateur. L'événement se tient aujourd'hui et demain à l'Université de Fribourg.

Jean-Jacques Cléménçon nommé secrétaire général de l'Université de Neuchâtel

Le chef du Service des hautes écoles et de la recherche (SHER) au Département de l'éducation, de la culture et des sports (DECS), Jean-Jacques Cléménçon, a été nommé secrétaire général de l'Université de Neuchâtel. Il prendra ses fonctions le 1er février 2007. Sa vaste expérience dans le domaine de la formation supérieure, son engagement et ses qualités reconnues de gestionnaire et de négociateur constituent de précieux atouts pour l'Université.

Un nouveau vice-recteur à la Recherche

Le Conseil de l'Université a nommé le professeur Hans Beck au poste de vice-recteur responsable de la recherche. Il prendra ses fonctions immédiatement, en remplacement du professeur Reinhard Neier. Ancien doyen de la Faculté des sciences et ancien directeur de l'Institut de physique, ce jeune retraité dispose de toute l'expérience et de tout le charisme requis pour assumer pleinement ses nouvelles fonctions.

LE DOMAINE CENTRAL

difficultés dans l'environnement familial ou universitaire, il est parfois utile d'avoir recours à un regard extérieur pour trouver des solutions ou passer un cap difficile.

En 2006, la morosité économique s'est traduite par une hausse très nette des demandes d'aides financières, et le fonds d'aide sociale a été particulièrement sollicité pendant cette période. Quelques éléments de réponse à cette hausse des demandes sont à trouver dans l'introduction du système de Bologne et du nouveau calendrier universitaire, qui tendent à rendre plus difficile encore la conjonction d'une activité lucrative et des études.

Le service assure également l'accueil des boursiers de la Confédération, supervise la crèche de l'Université Vanille-Fraise et fait partie du groupe de contact « mobbing/harcèlement » qui est à la disposition des membres de la communauté universitaire.

Bureau de l'égalité des chances

Le Bureau de l'égalité des chances, financé principalement par le Programme fédéral «Egalité des chances», a été actif dans le domaine de la relève académique féminine par le biais d'une participation aux divers projets de mentorat des universités latines, par

un projet de mentorat basé sur la pratique de l'enseignement universitaire, par un programme de bourses ou des décharges pour doctorantes en fin de thèse et par une série de rencontres informatives et/ou de réseautage. Le Bureau a contribué à alléger la problématique de l'encadrement des enfants en organisant trois camps sportifs et un camp scientifique pour les enfants des collaboratrices et collaborateurs de l'Université. Enfin, il a assuré la promotion de ses activités auprès des corps estudiantin et académique.



Rentrée universitaire 2006: toujours plus d'étudiants

Pour la première fois, le nombre d'étudiants débutant une filière à l'Université de Neuchâtel devrait dépasser la barre des 800. On s'attend donc à une nouvelle progression, de l'ordre de 10%, du nombre d'étudiants pour l'année académique 2006/2007. Un phénomène qui touche toutes les facultés. La progression est cependant plus nette pour les masters que pour les bachelors, ce qui démontre l'attractivité de nos filières.

TEMPS FORTS

NOVEMBRE 2006

IV^e Congrès international de Minifiction

Du 6 au 8 novembre 2006 se tiendra à l'Université de Neuchâtel le IV^e Congrès international de Minifiction. Ce congrès, qui a pour objectif d'approfondir l'étude d'un genre littéraire très important dans la littérature hispanique, accueillera d'éminents spécialistes ainsi que de nombreux écrivains de renommée internationale.

Martine Rahier lauréate du Prix Doron 2006

la Fondation suisse pour le Prix Doron, à Zoug, remettra pour la vingt et unième fois les prix Doron. Dotés chacun de CHF 50 000, ils sont attribués au professeur docteur Martine Rahier et au professeur docteur Christoph Hock en reconnaissance de leurs travaux de recherche exceptionnels.

Dies academicus 2006: étudier, enseigner

Le Dies Academicus s'est tenu aujourd'hui à l'Université de Neuchâtel en présence de quelque 400 invités. L'occasion pour le recteur, Alfred Strohmeier, de faire le point, après deux ans de gouvernance, sur l'avancement réjouissant dans la réalisation du plan d'intentions. L'occasion aussi pour la présidente du Conseil d'Etat et cheffe du DECS, Sylvie Perrinjaquet, de s'exprimer sur le thème de ce Dies : étudier, enseigner. La cérémonie s'est achevée par la collation de trois nouveaux docteurs honoris causa: Jean-Yves Empeureur, Maurice Kottelat et Giuliano Amato, ministre italien de l'Intérieur.



LE DOMAINE CENTRAL

SECRÉTARIAT GÉNÉRAL

Le secrétariat général a remplacé l'état-major qui avait été créé en 2005. Au plan de la gestion, le secrétariat général est responsable du service juridique, du service de presse et communication, du conseiller à la recherche et à l'enseignement (conseiller académique), du conseiller à la qualité, du transfert de technologies et du guichet Euresearch.

Service juridique

L'activité principale du service a consisté en conseils juridiques au rectorat et aux services du domaine central. Les thèmes abordés ont été essentiellement liés au droit administratif en général, plus particulièrement au droit des fonctionnaires et au statut des étudiants, ainsi qu'au droit du travail et au droit de la propriété intellectuelle.

Au niveau de la réglementation interne, à laquelle le service juridique collabore activement, il faut signaler l'adoption par le rectorat à la fin de l'année 2006 d'un règlement concernant les pouvoirs de représentation et de signature à l'Université. Celui-ci fixe les règles de représentation et de signature à l'interne pour les engagements liés au budget de l'Etat et a notamment permis à l'Université de s'inscrire au Registre du commerce cantonal.

Le service juridique a également participé de près au transfert de patrimoine du Forum suisse des migrations (FSM) à l'Université en Faculté des lettres et sciences humaines, en élaborant le contrat de transfert et en s'occupant des questions juridiques liées notamment au transfert des collaborateurs du FSM à l'Université. Il a également conseillé le rectorat sur la structure à mettre en place pour la constitution de l'Académie du journalisme et des médias (AJM).

Service de presse et communication

Le service de presse et communication a pour mission principale d'assurer la communication interne et externe de l'Université.

La communication interne est assurée par la Newsletter *Trait d'UNIon*, la transmission de messages adressés à la communauté universitaire et l'organisation de séances d'information. En ce qui concerne la communication externe, le SPC assure le lien avec les médias et met en valeur la recherche et la formation par le biais de communiqués de presse, de conférences de presse et par sa nouvelle revue *UniNEws*. Il organise également des déjeuners de la presse, des rencontres avec les parlementaires et des manifestations ouvertes au public tels que les Cafés scientifiques ou les conférences des mardis de 12 à 14h.

Le SPC édite une revue de presse, en ligne et sur papier, ce qui permet d'évaluer l'impact de ses communiqués de presse. Relevons que le communiqué concernant l'envol pour Mars, en août 2007, d'un microscope à force atomique conçu à l'Institut de microtechnique a battu tous les records avec 91 occurrences dans les médias (articles, reportages TV ou radio).

Depuis janvier 2007 le SPC s'est vu confier la responsabilité de la mise à jour et de la cohérence du site Internet UniNE. Un effort particulier a été entrepris pour améliorer l'attractivité du site. Un portail destiné aux médias a été créé et un site en anglais, qui sera activé à la fin de l'année 2007, a été développé.

Conseiller académique

Le conseiller académique est au service des professeurs pour les soutenir dans leurs démarches de valorisation et d'évaluation de leurs activités de recherche et d'enseignement. Il a pour mission de proposer au rectorat des stratégies relatives à la démarche qualité et la réalisation des processus concernant le domaine académique de l'Université de Neuchâtel en collaboration avec les doyens, les secrétariats des facultés, le SITEL et le SACAD.

Le début de l'année 2007 a été marqué par l'élaboration de nouveaux documents de référence pour les évaluations des filières de formation et activités de recherche. Les deux exercices en cours, à savoir, l'évaluation de l'Institut de mathématiques et celle des Sciences historiques, reposent sur cette nouvelle approche.

L'évaluation indicative de l'enseignement du semestre d'été 2007 a eu lieu et une offre d'évaluation approfondie de l'enseignement ainsi que des ateliers pédagogiques ont été développés. Les enseignants ont été informés et leurs premières réactions sont très encourageantes.

Conseiller à la qualité

Le conseiller à la qualité a été engagé avec la mission de coordonner la mise en place et le suivi du système d'assurance qualité décidé par le rectorat, de conseiller les services du domaine central et les facultés dans la mise en œuvre de ce système, d'assumer la responsabilité du système d'assurance qualité pour les « services académiques », d'organiser le suivi des processus et leur amélioration continue, de gérer les relations avec l'OAQ, l'ENQA et l'EFQM.

Dans le cadre de la mission du conseiller à la qualité, les objectifs suivants ont été fixés pour l'année académique 2006-2007 :

- Décrire les processus et procédures importantes
- Proposer et déployer une culture de la qualité pour l'Université de Neuchâtel
- Rédiger le rapport d'autoévaluation pour l'OAQ,
- Contribuer à la mesure de la satisfaction des étudiants et diplômés

TEMPS FORTS

L'utilisation des matériaux audiovisuels dans les travaux en sciences humaines

La narration dans tous ses états. Nouvelles technologies, nouvelles questions? C'est le titre du colloque international qui s'est tenu à l'Institut d'ethnologie de l'Université de Neuchâtel du 15 au 18 novembre 2006. Ce colloque a fait le point sur l'utilisation des matériaux audiovisuels dans les travaux en sciences humaines.

L'économie informelle: une alternative contrainte à l'exclusion économique et sociale?

Le terme d'économie informelle recouvre une large gamme d'activités et d'échanges de biens et de services qui ont pour seul point commun de ne pas être encadrés par le droit: autoproduction, échanges, travail au noir. Des activités qui permettent aux plus démunis de s'intégrer socialement ou même de survivre. Comment améliorer le sort des personnes qui doivent s'en remettre à l'économie informelle? Quelles sont les modalités d'action politique dans ce domaine? Comment renforcer les compétences, augmenter la productivité et diminuer la précarité dans les activités informelles? Ce sont quelques-unes des questions auxquelles des sociologues neuchâtelois et européens ont répondu lors d'un colloque international qui s'est tenu le 17 novembre 2006 à l'Institut de sociologie de l'Université de Neuchâtel.

Alain Cortat, lauréat du Prix Anne et Robert Bloch

Le troisième Prix Anne et Robert Bloch en faveur d'études doctorales et postdoctorales a été attribué à Alain Cortat, pour son projet «Images de l'industrie - l'industrie en images, Jura 1850-2000».

LE DOMAINE CENTRAL

- Développer un système complet de gestion des données relatives à l'enseignement et à la recherche.

Le deuxième audit de l'organe d'accréditation et d'assurance qualité des hautes écoles suisses (OAQ) étant initialement prévu pour octobre 2007, la priorité de l'année académique 2006-2007 s'est focalisée sur la mise en place d'un système d'assurance de la qualité conforme aux exigences des Directives pour l'assurance qualité dans les hautes écoles universitaires suisses (Directives AQ) publiées le 7 décembre 2006 par la Conférence universitaire suisse (CUS). Dans ce contexte, le conseiller à la qualité ainsi que le vice-recteur en charge de la qualité font partie du réseau qualité des universités suisses (Q-Netzwerk CH) qui a contribué à la rédaction du « Guide à l'intention des hautes écoles universitaires » pour l'audit de la qualité 2007-2008 envoyé par l'OAQ aux universités en juillet 2007. En raison de la parution tardive des Directives AQ et du temps nécessaire pour l'élaboration du guide, l'audit de l'OAQ a finalement été reporté au printemps 2008.

Transfert de technologies

La mission du Bureau de transfert de technologies (BTT) consiste à stimuler les interactions avec l'industrie, et surtout à aider les collaborateurs de l'Université dans leurs démarches en vue de valoriser les résultats de leur recherche. Le bureau contribue à évaluer le potentiel des résultats, à entreprendre, si nécessaire, une procédure de protection (par ex. par brevet) et à chercher des partenaires industriels pour une commercialisation éventuelle. Il établit des contrats de types divers (par exemple contrats de recherche ou de licence) et aide à négocier leur contenu. L'Université de Neuchâtel fait partie du consortium de transfert de savoir et de technologies de Suisse romande et du Tessin, Alliance (www.alliance-tt.ch).

Durant la période sous revue, 21 dossiers ont été traités par le BTT dont 11 ont abouti et 10 sont encore en négociation. Les recettes pour divers contrats de collaboration finalisés ont atteint CHF 1'350'000. Le BTT se réjouit tout particulièrement d'avoir évalué avec les chercheurs concernés deux inventions dans le domaine du traitement du cancer issues d'une collaboration du Laboratoire de chimie organométallique et de catalyse moléculaire du professeur Georges Süss-Fink avec d'autres institutions suisses. Le BTT a déposé et financé deux brevets au nom de l'Université et deux partenaires potentiels ont été identifiés et contactés afin de commercialiser ces brevets.

Guichet Euresearch

L'association Euresearch est mandatée par le Secrétaire d'Etat à l'éducation et à la recherche (SER) pour promouvoir et augmenter la participation suisse aux programmes-cadres de recherche européenne. Pour cette tâche, Euresearch a ouvert dix bureaux régionaux disséminés dans toute la Suisse, dont un à Neuchâtel.

La période 2006-2007, comme celle de l'année 2005-2006, a été fortement marquée par la transition du 6^e au 7^e programme-cadre. Le réseau Euresearch a fait un effort énorme afin de sensibiliser les chercheurs et de les informer sur les opportunités et modifications du 7^e programme-cadre (FP7).

Quelque 16 interventions concernant huit projets en cours et cinq projets en soumission ont été soumises pour signature au rectorat (par exemple amendements de contrats, transfert des projets à une autre institution, intégration de projets d'une autre institution, etc.). Dans certains cas un soutien conséquent a été donné pour l'établissement de rapports, plus particulièrement de rapports financiers. Un service que nous souhaitons renforcer dans l'avenir.

Relevons aussi la création du Fonds Européen de l'Université de Neuchâtel (FEUN) qui a pour but d'encourager la participation de l'UniNE à la recherche

européenne et met à disposition des moyens pour la formation en matière de recherche européenne et pour la préparation de projets. Lors de sa création, le FEUN a été alimenté par le rectorat mais pourrait éventuellement s'autofinancer dans l'avenir à travers des projets européens.



L'Université de Neuchâtel contribue à lutter contre l'expérimentation sur les animaux

Deux chercheurs de l'Institut de zoologie de l'Université de Neuchâtel, le Dr Thomas Kröber et le Dr Patrick Guerin ont mis au point un système de nourrissage des tiques *in vitro*. Grâce à une «peau» recréée artificiellement, ce système permet notamment de développer des produits contre les tiques et les maladies qu'ils transmettent, sans recourir à l'expérimentation sur des animaux vivants. Le résultat de leurs recherches est publié aujourd'hui par la prestigieuse maison d'édition Wiley dans le journal «Pest Management Science» (anciennement «Pesticide Science»).

TEMPS FORTS

Régis Huguenin et Marco Wyss lauréats du Prix Kunz

La Société d'Histoire et d'Archéologie du Canton de Neuchâtel (SHAN) a décerné le prix Kunz 2006 à deux étudiants en histoire de l'Université de Neuchâtel, Régis Huguenin et Marco Wyss. Leur prix leur a été remis lors d'une cérémonie publique, le 16 novembre 2006, à la Faculté des lettres et sciences humaines.

Sus à l'eau contaminée !

L'approvisionnement en eau potable de la ville d'Yverdon-les-Bains provient en grande partie d'une source karstique. C'est à cet endroit que des chercheurs de l'Université de Neuchâtel ont installé leur terrain d'étude. Leur trouvaille: une méthode rapide et efficace pour évaluer la qualité bactériologique de l'eau.

JANVIER 2007

Eco-éthologie de l'hermine vaudruizienne

L'hermine (*Mustela erminea*, L. 1758) est un carnivore de petite taille présent dans toute la Suisse dont les effectifs semblent diminuer depuis plusieurs décennies. L'Université de Neuchâtel a participé de manière importante à la connaissance des populations d'hermines de Suisse et plus particulièrement de celles du Val-de-Ruz. Le 22 janvier 2006, Carine Vogel a soutenu en public sa thèse de doctorat qui porte sur le milieu et la situation actuelle des hermines vaudruiziennes.

LE DOMAINE CENTRAL

DOMAINE ADMINISTRATIF

Le domaine administratif de l'Université de Neuchâtel recouvre le service administratif comprenant la direction administrative, le bureau des ressources humaines, le bureau de la comptabilité générale et le bureau des fonds de tiers.

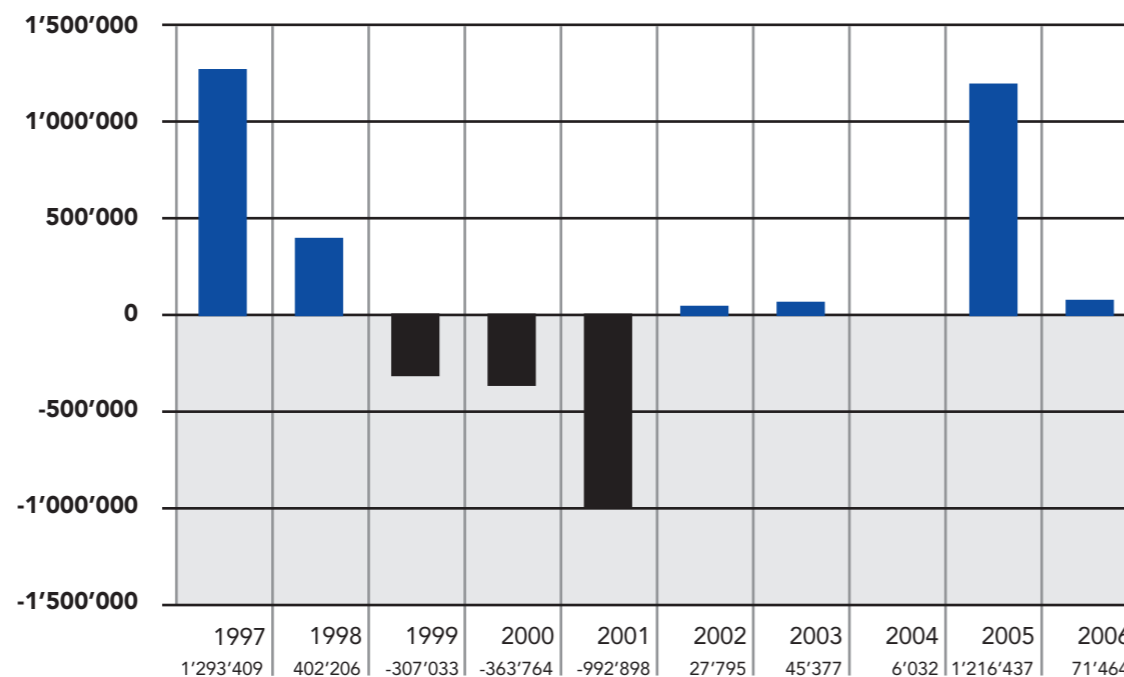
Finances

Comptes 2006 Etat

Pour la cinquième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté. L'année 2006 s'est clôturée avec un budget bénéficiaire non dépensé de CHF 71'464. L'enveloppe budgétaire en charge brute était de CHF 84'692'000.

Relevons que pour 2005, le Conseil d'Etat a demandé une économie de CHF 1'200'000, en cours d'exercice, sur notre enveloppe budgétaire à disposition (sans les amortissements).

Résultat de l'enveloppe charge brute Université
comptes/budgets 1997-2006 (sans les amortissements)



Budget 2007 Etat

Le budget 2007 a été établi pour la première fois par faculté, en intégrant toutes les modifications liées au mandat d'objectifs. La présentation du budget 2007 a également subi des modifications suite à la demande du Service financier de l'Etat de Neuchâtel. En effet, **dès l'année 2007, le budget de l'Université va être géré non plus en charge brute, mais en charge nette (charges – recettes).**

La charge nette allouée pour 2007 à l'Université est de 42,672 millions. A titre de comparaison, le budget 2006 en charge nette se monte à CHF 44.03 millions.

Crédit de tiers 2006

Le tableau financier ci-dessous concerne les dépenses et recettes des fonds de recherche (mouvements 2006 et 2005) par institut. La comparaison entre 2005 et 2006 montre une diminution des recettes en 2006. Cette diminution provient de projets UE importants ouverts en 2005 et également de l'effet du départ à la retraite de plusieurs professeurs.

Les demandes d'ouverture FNS et UE sont pratiquement identiques sur les deux années.

Comparaison des mouvements des fonds de tiers

	2006	2005	Variation CHF	%
Recettes	38'088'086	42'995'289	-4'907'203	-11.41
Dépenses	38'860'062	39'301'384	-441'322	-1.16
Différence	-771'976	3'693'905		

Requêtes du Fonds National et de l'UE

	2006	2005	Variation
Fonds national	57	60	-3
UE	12	11	1

TEMPS FORTS

Prestigieuse médaille pour le directeur de l'IMT

Le professeur Nico de Rooij, directeur de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, est un des lauréats 2007 du prestigieux IEEE (Institute of Electrical and Electronics Engineers, Inc). Il a reçu la médaille Jun-ichi Nishizawa pour sa contribution exceptionnelle à la science et à la technologie des microsystèmes.

Le Prix Nexans récompense une jeune chercheuse de l'Université de Neuchâtel

Le Conseil de fondation du Fonds culturel de Nexans Suisse SA a décidé, sur recommandation d'un jury d'experts, d'octroyer le Prix Nexans 2006 d'un montant de Fr. 20'000.- à la jeune chercheuse Leïla Kebir pour ses travaux dans le domaine des ressources et du développement des régions.

FÉVRIER 2007

Une géographie de la publicité. Les logiques de localisation de l'affichage en Ville de Neuchâtel

Quelle est la géographie de la publicité ? Une étude réalisée à l'Institut de géographie de l'Université de Neuchâtel propose de répondre à cette question à travers une analyse des logiques de localisation des panneaux publicitaires en Ville de Neuchâtel. Cette étude permet, plus généralement, d'identifier les différents facteurs expliquant la spécificité du paysage urbain créé par la publicité en Suisse.

LE DOMAINE CENTRAL

Ressources humaines

La grande nouveauté pour cette année académique a été une répartition standard du corps intermédiaire en quota par chaire et par institut.

Les tableaux de comparaison des ressources humaines ont été établis sur la base des données au 1^{er} août 2006 et au 31 juillet 2007. Ils montrent le nombre d'emplois plein temps (EPT) du personnel mensualisé selon différents critères. Ils dessinent la structure du personnel de l'Université.

Comparaison des effectifs en fonction de la source de financement

Financement	2006		2007		Variation	
Etat	503.0	62.4%	504.0	61.2%	1	0.2%
Fonds de tiers	303.2	37.6%	319.5	38.8%	16	5.4%
Total	806.2	100.0%	823.5	100.0%	17	2.1%

D'une manière générale, l'effectif équivalent plein temps (EPT) de l'Université a augmenté de 2.1 %, différence principalement imputable à la catégorie des employés sur fonds de tiers.

Comparaison des effectifs en fonction du genre

Genre	2006		2007		Variation	
Féminin	EPT	298.3 37.0%	324.9 39.5%	26.7	8.9%	
	Effectif	426.0 40.0%	446.0 41.7%	20.0	4.7%	
Masculin	EPT	508.0 63.0%	498.6 60.5%	-9.3	-1.8%	
	Effectif	640.0 60.0%	624.0 58.3%	-16.0	-2.5%	
Total	EPT	806.2 100.0%	823.5 100.0%	17.3	2.1%	
Total	Effectif	1066.0 100.0%	1070.0 100.0%	4.0	0.4%	

Cette comparaison est basée sur l'effectif total en chiffres arrondis (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat)

La représentation des femmes à l'Université est en augmentation de 8.9 % (EPT) représentant au final 41.7 % des effectifs.

Comparaison des effectifs en fonction de la catégorie du personnel

Catégorie du personnel

Corps intermédiaire supérieur:
chargé de cours, chargé d'enseignement, lecteur

Corps intermédiaire:
maître de sports, postdoctorant, maître-assistant, doctorant FNS, assistant (licencié, doctorant), collaborateur scientifique

Corps professoral:
professeur ordinaire, professeur ILCF, professeur extraordinaire, professeur assistant, directeur de recherche

Catégorie	2006		2007		Variation	
Administratif, technique et bibliothécaire	207.3	25.7%	209.4	25.4%	2.1	1.0%
Corps intermédiaire supérieur	32.6	4.0%	30.0	3.6%	-2.6	-8.0%
Corps intermédiaire	418.6	51.9%	431.5	52.4%	12.9	3.1%
Corps professoral	114.7	14.2%	122.6	14.9%	7.9	6.9%
Apprenti	33.0	4.1%	30.0	3.6%	-3.0	-9.1%
Total	806.2	100.0%	823.5	100.0%	17.3	2.1%

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat).

TEMPS FORTS

Une «batterie» au secours des troubles de la compréhension

Un accident cérébral peut léser une personne dans sa maîtrise de la parole. A quel niveau se situe le trouble ? Comprend-elle le sens des mots ou éprouve-t-elle des difficultés d'ordre syntaxique ? La « batterie de tests » développée à l'Université de Neuchâtel, qui se présente sous la forme d'un lecteur de minidisque relié à une boîte d'analyse, va permettre de mieux cerner le problème.

MARS 2007

Gestion des ressources en eaux en cas d'urgence

Une vingtaine de professionnels du domaine de l'eau et de la santé travaillant dans un contexte humanitaire et venant du monde entier étaient à Neuchâtel du 10 au 17 mars 2007 pour suivre un cours intensif organisé par le Centre d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel et le Service WATHAB du Comité international de la Croix-Rouge.

Incidence d'infection après une piqûre de tique sur le littoral neuchâtelois

Quel est le risque de développer une infection clinique et sub-clinique (séroconversion) par B. Burgdorferi si après une piqûre de tique sur le Littoral neuchâtelois ? C'est le thème de la thèse de doctorat présentée par Delphine Hügli vendredi 30 mars 2007 à la Faculté des sciences de l'Université de Neuchâtel.

« Super-conducteur à la pulpe de pomme

Le Conseil supérieur de la recherche scientifique espagnol (CSIC) vient de citer en exemple le projet de fabrication, à base de pulpe de pomme, d'un charbon actif très performant destiné au stockage de l'énergie électrique. Ce projet phare, développé par l'Université de Neuchâtel en collaboration avec l'Institut national du carbone à Oviedo, pourrait trouver prochainement une application industrielle dans les Asturies et contribuer à la mise sur le marché de « super-condensateurs » de bonne qualité et relativement bon marché.

LE DOMAINE CENTRAL

Comparaison des effectifs par faculté en fonction de la catégorie du personnel

	Catégorie	2006		2007		Variation	
Domaine central	Administratif, technique et bibliothécaire	106.6	13.2%	102.8	12.5%	-3.8	-3.6%
	Corps intermédiaire	2.8	0.3%	4.7	0.6%	1.9	67.9%
	Apprenti	6.0	0.7%	6.0	0.7%	0.0	0.0%
	Total Domaine central	115.4	14.3%	113.5	13.8%	-1.9	-1.6%
FD	Administratif, technique et bibliothécaire	5.2	0.6%	5.1	0.6%	-0.1	-1.9%
	Corps intermédiaire supérieur	5.0	0.6%	2.9	0.3%	-2.1	-42.7%
	Corps intermédiaire	19.6	2.4%	24.5	3.0%	4.9	25.2%
	Corps professoral	8.3	1.0%	12.0	1.5%	3.7	44.6%
	Total FD	38.1	4.7%	44.5	5.4%	6.4	16.8%
FLSH	Administratif, technique et bibliothécaire	15.0	1.9%	15.0	1.8%	-0.1	-0.3%
	Corps intermédiaire supérieur	17.2	2.1%	17.7	2.2%	0.5	3.1%
	Corps intermédiaire	82.0	10.2%	96.8	11.8%	14.8	18.0%
	Corps professoral	41.7	5.2%	45.4	5.5%	3.7	9.0%
	Total FLSH	155.9	19.3%	174.9	21.2%	19.0	12.2%
FS	Administratif, technique et bibliothécaire	73.6	9.1%	78.8	9.6%	5.2	7.1%
	Corps intermédiaire supérieur	4.9	0.6%	5.0	0.6%	0.1	2.8%
	Corps intermédiaire	271.0	33.6%	268.7	32.6%	-2.3	-0.8%
	Corps professoral	49.3	6.1%	46.2	5.6%	-3.1	-6.3%
	Apprenti	27.0	3.3%	24.0	2.9%	-3.0	-11.1%
	Total FS	425.8	52.8%	422.7	51.3%	-3.1	-0.7%
FSE	Administratif, technique et bibliothécaire	7.9	1.0%	6.8	0.8%	-1.2	-14.6%
	Corps intermédiaire supérieur	5.3	0.7%	4.2	0.5%	-1.1	-21.1%
	Corps intermédiaire	37.0	4.6%	32.3	3.9%	-4.7	-12.7%
	Corps professoral	11.5	1.4%	15.0	1.8%	3.5	30.4%
	Total FSE	61.7	7.7%	58.2	7.1%	-3.5	-5.6%
FT	Administratif, technique et bibliothécaire	1.1	0.1%	1.0	0.1%	-0.1	-9.1%
	Corps intermédiaire supérieur	0.2	0.0%	0.2	0.0%	0.0	-9.1%
	Corps intermédiaire	4.2	0.5%	4.5	0.5%	0.3	7.1%
	Corps professoral	4.0	0.5%	4.0	0.5%	0.0	0.0%
	Total FT	9.5	1.2%	9.7	1.2%	0.2	1.9%
Total		806.2	100.0%	823.5	100.0%	17.3	2.1%

Cette comparaison est basée sur l'effectif total (financement des fonds de tiers et de l'enveloppe de l'Etat).

LE DOMAINE CENTRAL

DOMAINE DES INFRASTRUCTURES

Service informatique et télématique

Le SITEL gère un parc informatique de plus de 2'000 stations de travail et serveurs décentralisés et connectés au réseau universitaire. Cette année, l'effort a été poursuivi en modernisant le parc informatique de plusieurs instituts ainsi que les équipements techniques (moyens audiovisuels, parc des photocopieurs-imprimantes, etc.). Le SITEL multiplie les contacts avec les facultés et les services afin de mettre à la disposition des enseignants, des chercheurs et des étudiants de l'Université de Neuchâtel, une infrastructure informatique et technique moderne et performante ainsi qu'une gestion administrative informatisée répondant aux besoins de la communauté universitaire.

Dans le cadre de l'assurance qualité, le SITEL a produit cette année la documentation complète de ses activités. Ce travail conséquent a permis de réorganiser certains secteurs du service afin d'assurer une meilleure répartition des tâches et de renforcer l'esprit d'équipe.

La migration du réseau informatique s'est poursuivie durant l'année 2006. La téléphonie sur IP mise en service depuis juin 2006 permet d'installer des téléphones à des coûts d'exploitation très fortement réduits par rapport à la technologie classique. Cette phase d'installation a perduré en 2007. La redondance de la connexion au réseau Internet mise en place au début 2006 est effective pour toutes les entités connectées. Ainsi, les partenaires de l'entité neuchâteloise et le CSEM profitent-ils de celle-ci. Le projet de redondance totale permettant d'assurer la continuité de fonctionnement du système informatique de l'UniNE est en cours de réalisation.

Le système de stockage des données a été renforcé pour répondre à la demande toujours croissante des besoins en espace de stockage. Le SITEL a également poursuivi l'intégration des serveurs Linux dans l'architecture informatique des systèmes. Une nouvelle application de gestion des comptes des utilisateurs a été réalisée afin de faire face de manière efficace aux importants mouvements du personnel et des étudiants au sein de l'UniNE.

Par ailleurs, de nouveaux services ont été mis en place ou renforcés : l'assistance aux étudiants, la formation, l'équipement audiovisuel des salles de cours, le centre d'impression, le contrôle d'accès aux bâtiments par la carte Capucine, etc.

Dans le secteur de la formation continue, plus de 800 participants ont suivi les 75 cours de formation organisés par le SITEL.

En accord avec la réforme de Bologne, le système d'information dédié à la gestion des études et des étudiants a été consolidé. Ce système comprend plusieurs volets : la gestion des études et des étudiants, la planification automatisée des examens, la consultation des données des étudiants, la gestion des évaluations des cours et la gestion des équivalences.

Les objectifs prévus dans le plan d'intentions ont été atteints dans leur totalité. Le SITEL a répondu à la satisfaction de plusieurs demandes importantes non planifiées durant cette année 2006-2007. La mission essentielle du SITEL qui consiste à mettre à disposition de l'ensemble de la communauté universitaire une infrastructure informatique performante continue d'être assumée.



Maïs contre chenille: une plante avertie en vaut deux!

Le maïs victime d'une chenille herbivore émet des molécules odorantes qui permettent aux plants voisins de se préparer pour mieux résister à une attaque, lorsqu'ils seront à leur tour confrontés à l'insecte. C'est l'une des découvertes que livre une équipe du Pôle de recherche national (NCCR) Survie des plantes au terme d'une étude publiée dans la revue internationale The Plant Journal.

TEMPS FORTS

Semaine internationale du cerveau: la mouche tsétsé aussi a de la mémoire!

La mouche tsétsé - qui transmet la maladie du sommeil - a de la mémoire ! C'est ce qui a été mis en évidence par les travaux du Dr Patrick Guerin de l'Université de Neuchâtel - et du groupe de chercheurs avec lequel il travaille - et qu'il révèle en marge de la semaine internationale du cerveau. La mouche tsétsé s'attaque en effet de préférence à la race animale qui lui a servi de premier repas. Un tel comportement est doublement révélateur: il montre comment la mouche, dans sa quête de sang, privilégie la première expérience réussie, ce qui va lui permettre d'économiser son énergie, et il explique aussi l'efficacité de la tsétsé comme vecteur cyclique de trypanosomes.

Pouvoir au travail: la relation entre supérieur et subordonné

Ce ne sont pas moins de 24 nouveaux professeurs qui ont été nommés pour la rentrée 2006/2007 à l'Université de Neuchâtel. Pour renouer avec la tradition, ces professeurs ont exposé devant leurs collègues, les étudiants et le grand public, un thème phare de leur recherche. C'est Marianne Schmid Mast, professeure à l'Institut de psychologie du travail et des organisations, qui a ouvert les feux, jeudi 22 mars 2007, avec sa leçon inaugurale intitulée **Pouvoir au travail : la relation entre supérieur et subordonné**.

La MAPS: un cycle de conférences et un nouveau master

La MAPS est en route ! Née de la convergence des intérêts de chercheuses et chercheurs en sciences humaines et sociales à l'Université de Neuchâtel et de leur volonté de renforcer les échanges entre leurs disciplines, la Maison

LE DOMAINE CENTRAL

Service de coordination des bibliothèques

En plus de leurs activités essentielles et de la poursuite des objectifs du plan ORB 2005, principalement l'optimisation de leurs contenus et le rétrocatalogage de leurs collections, les bibliothèques de l'UniNE se sont investies dans le processus qualité lancé à l'automne 2006. Les responsables ont tous suivi la formation d'«assesseur qualité EFQM». Passant immédiatement à la pratique, le Service de coordination des bibliothèques a lancé une enquête auprès des usagers pour :

- évaluer l'adéquation à leurs besoins des ressources électroniques disponibles à l'UniNE
- cibler les opérations à mener pour améliorer les accès à l'information et le soutien des bibliothèques à la recherche documentaire.

Parallèlement, les usagers qui le souhaitent ont bénéficié d'une nouvelle prestation offerte par le Service de coordination des bibliothèques : une formation à la navigation dans les ressources électroniques dans le cadre des cours à la carte du SITEL. L'attrait de cette offre en a permis la continuité.

Le Service de coordination des bibliothèques met en œuvre une nouvelle prestation, le projet RERO d'intégration de nouvelles ressources, soit l'implémenta-

tion du résolveur de liens SFX et de la liste AtoZ qui faciliteront la consultation des ressources électroniques.

Promouvoir la production universitaire

Grâce à la collaboration croissante du corps académique et aux efforts soutenus des bibliothécaires pour promouvoir l'*open access*, mouvement mondial d'accès gratuit, rapide et étendu aux publications scientifiques, l'UniNE a déposé sur la bibliothèque numérique romande Rero.doc plus de 1'000 publications scientifiques, thèses et articles durant l'année 2006-2007.

Développer les collaborations internes et externes

Les bibliothèques ont collaboré intensivement à l'expertise du Service de coordination des bibliothèques mandatée par l'UniNE et réalisée par un consultant connu dans le monde des institutions universitaires, la société Trialog AG de Zurich.

L'évaluation de la structure bibliothécaire et de son insertion dans l'UniNE, la réflexion sur les transformations nécessaires au développement des services et prestations, ainsi que les voies possibles pour une collaboration mieux coordonnée avec la Bibliothèque publique et universitaire de Neuchâtel ont été au cœur de leurs travaux.



L'émotion de la femme médecin

Les femmes sont émotives. C'est bien connu et ça tombe bien ! Une étude montre que les femmes médecins satisfont mieux leur clientèle lorsqu'elles dévoilent leurs sentiments. Mieux que cela : les patients attendent d'elles ce type de comportement ; alors qu'ils n'exigent rien de tel chez un homme. La professeure de psychologie du personnel Mariane Schmid Mast, auteure de cette étude, utilise un dispositif de réalité virtuelle inspiré des jeux vidéo pour ses travaux de laboratoire à l'Université de Neuchâtel.

TEMPS FORTS

d'analyse des processus sociaux (MAPS) lance, dès le 28 mars, un cycle de conférences ouvert au public intitulé : Liberté ! Mobilité ! Inégalité? De plus, depuis la rentrée 2007, elle offre un master interdisciplinaire en sciences humaines et sociales, une offre unique en Suisse.

AVRIL 2007

Comment rendre les portables de demain moins gourmands en énergie?

Comment augmenter la durée de vie des batteries des futurs téléphones portables ? Comment rendre moins gourmands en énergie les ordinateurs de demain ? Diminuer la consommation d'énergie dans les circuits électroniques, c'est l'objectif central de la thèse de Christian Schuster, doctorant à l'Institut de Microtechnique de l'Université de Neuchâtel. Thèse qui a été défendue publiquement le vendredi 20 avril 2007.

Pietro De Marchi reçoit le Prix Schiller 2007 pour la Suisse italienne

Professeur associé de littérature italienne à l'Université de Neuchâtel, Pietro De Marchi a été distingué par le prestigieux Prix Schiller 2007 pour son recueil de poésie Replica. Son prix lui a été remis le 17 mai 2007 aux Journées littéraires de Soleure.

Lytta Basset Prix 2007 de littérature religieuse

Professeure de théologie pratique à l'Université de Neuchâtel et auteure de nombreux ouvrages, Lytta Basset a été distinguée par le prestigieux Prix 2007 de littérature religieuse pour son livre Au-delà du pardon. Le désir de tourner la page (Paris, Presses de la Renaissance, 2006). Son prix lui a été remis à l'occa-



LE DOMAINE CENTRAL

Bureau de l'intendance des bâtiments universitaires

Le Bureau de l'Intendance des bâtiments universitaires (BIBU) a poursuivi sa métamorphose débutée en 2006. Il s'est renforcé avec l'arrivée d'un architecte à fin 2006, pour administrer les bâtiments universitaires.

Afin d'optimiser le fonctionnement des activités liées à l'entretien de la trentaine de bâtiments occupés par l'Université, une demande officielle a été adressée aux instances concernées de pouvoir transférer le personnel de conciergerie et l'agent de maintenance sous l'entière responsabilité de l'Université. Après certaines négociations, le Conseil d'Etat a validé ce transfert pour le 1^{er} janvier 2008. Une nouvelle organisation est ainsi en cours de préparation pour le service de conciergerie et les régies de l'UniNE.

Le traitement du courrier interne et externe de l'UniNE a été réorganisé au printemps 2007. Il est désormais sous-traité. Cette décharge pour les régisseurs va dans le sens de la future organisation des régies et de la conciergerie, prévue en 2008.

Le projet de regrouper toute la Faculté de droit dans le bâtiment principal (av. du 1^{er}-Mars 26) a obtenu l'aval des autorités compétentes et les subventions

fédérales nécessaires au déroulement des travaux de rénovation, qui débutent à fin 2007 pour une durée de 2 ans, en collaboration avec le Service des bâtiments de l'Etat de Neuchâtel.

La Grande Partition à Unimail

L'Université de Neuchâtel a accueilli l'œuvre du peintre et graveur de La Chaux-de-Fonds Jean-Michel Jaquet qui a obtenu le Grand Prix culturel Migros Neuchâtel Fribourg 2006. Cet artiste est le premier lauréat de cette distinction, créée à fin 2005 et dotée d'un montant de 50'000.- destiné à l'exécution de l'œuvre et à son installation dans un lieu public des cantons de Neuchâtel ou de Fribourg. Le vernissage a eu lieu le 27 juin 2007 à Unimail, au 3^e étage où l'oeuvre peut être vue.

Bureau d'hygiène et de sécurité

Durant l'année 2006-2007, diverses actions ont été entreprises, notamment pour promouvoir le concept global de prise en compte des risques existant sur les lieux de travail. Des mesures appropriées ont également été prises pour prévenir les impacts négatifs sur la santé et favoriser la sécurité au travail. L'ingénieur de sécurité a animé des formations destinées aux collaborateurs de l'Université et de l'Etat de Neuchâtel. Les comités d'hygiène et de sécurité au travail se

sont réunis plusieurs fois dans divers instituts pour recenser les problèmes spécifiques. Des personnes « *Contact incendie de l'Université* » ont été formées par les instances officielles en la matière.

Une brochure a été élaborée et distribuée aux comités des instituts à risques particuliers. Elle indique les numéros d'urgence importants, les comportements à adopter en cas d'accident chimique ou d'incendie et rappelle les consignes d'évacuation.

Un site commun à toutes les universités et hôpitaux universitaires romands a été créé (www.cusstr.ch) et un nouveau site consacré à la sécurité à l'Université de Neuchâtel a été mis en ligne (www.unine.ch/securite).

Jardin botanique

Suite à l'annonce en juin 2006 du désengagement financier progressif de l'Université, un groupe de travail, présidé par le chef du Service des Hautes Ecoles et de la Recherche (SHER) et réunissant des représentants de l'Etat, de la Ville, de l'Université et des milieux concernés par le Jardin botanique, a été chargé de trouver une économie de CHF 200'000 pour l'année 2007. Celle-ci a été possible, sans licenciement, par la mise à la retraite anticipée d'un collaborateur, la diminution de prestations, des économies ainsi que

des recettes complémentaires. Le 29 mai 2007, une Fondation en soutien au financement institutionnel (Fondation du Jardin botanique scientifique et universitaire de Neuchâtel) a été créée. Elle a été annoncée aux médias le 7 juin 2007, lors d'une conférence de presse à laquelle participaient Mme Sylvie Perrinjaquet, conseillère d'Etat, M. Pascal Sandoz, conseiller communal et M. Jean-Pierre De-

rendering, recteur. Tous ont reconnu l'importance du Jardin botanique aux niveaux du Canton, de la Ville et de l'Université. La Fondation est dotée en capital grâce à un don important de la Fondation de Famille Sandoz. Le Jardin botanique et la Fondation s'attendent à la recherche de financements complémentaires et au développement des synergies les plus utiles.



Des plantes pour fabriquer des protéines «médicales»

Un groupe du Pôle de recherche national (NCCR) Survie des plantes s'investit dans l'agriculture moléculaire, une approche alliant biotechnologie et agriculture qui consiste à cultiver des plantes pour des applications pharmaceutiques. A l'Université de Neuchâtel, des chercheurs mettent au point une méthode utilisant la voie végétale pour la production de protéines recombinantes, molécules servant de principe actif à de nombreux médicaments.

TEMPS FORTS

sion du congrès du Syndicat des librairies de littérature religieuse (SLLR), le 30 avril 2007, à Valence.

MAI 2007

bizzzzzzness entre plantes et insectes

Des fourmis colporteuses de graines, du maïs qui dégage une odeur de stress, des carnivores affamées, de la tromperie, de la séduction. Le Jardin botanique de l'Université et de la Ville de Neuchâtel en fait voir de toutes les couleurs dans sa nouvelle exposition temporaire reflétant les travaux menés au Pôle de recherche national (NCCR) Survie des plantes, commanditaire de l'événement.

Louis Agassiz, un savant séducteur

Professeur d'histoire des sciences à l'Université de Neuchâtel, Marc-Antoine Kaeser a rédigé une biographie de Louis Agassiz (1807-1873) qui vient de paraître aux Editions de l'Aire. Une série de manifestations sont agendées pour marquer la parution de cet ouvrage ainsi que le bicentenaire de la naissance de ce grand savant du XIX^e siècle qui a commencé sa carrière à l'Académie de Neuchâtel.

Cycle de conférences en hommage au professeur Martin Burkhard

La Société suisse de géologie, le Groupe suisse de tectonique et l'Institut de géologie et d'hydrogéologie de l'Université de Neuchâtel organisent trois jours de conférences en l'honneur du professeur Martin Burkhard décédé en août 2006 à la suite d'un accident de montagne alors qu'il poursuivait des recherches géologiques dans les Alpes. Ces journées ont eu lieu du 11 au 13 mai 2007.

LE DOMAINE CENTRAL



L'UniNE et la Fondation du CRFJ lancent un master professionnalisant en journalisme

L'Université de Neuchâtel (UniNE) et la Fondation du Centre romand de formation des journalistes (CRFJ), en présence de Mme Sylvie Perrinjaquet, présidente du Conseil d'Etat neuchâtelois, ont annoncé la signature d'un mémoire d'entente qui définit les grandes lignes d'une collaboration sur le projet d'un master professionnalisant en journalisme à l'Université de Neuchâtel. Cette formation, nouvelle et unique en Suisse, doit démarrer en septembre 2008 et se développer en complémentarité avec la formation dispensée par le CRFJ.

TEMPS FORTS

JUIN 2007

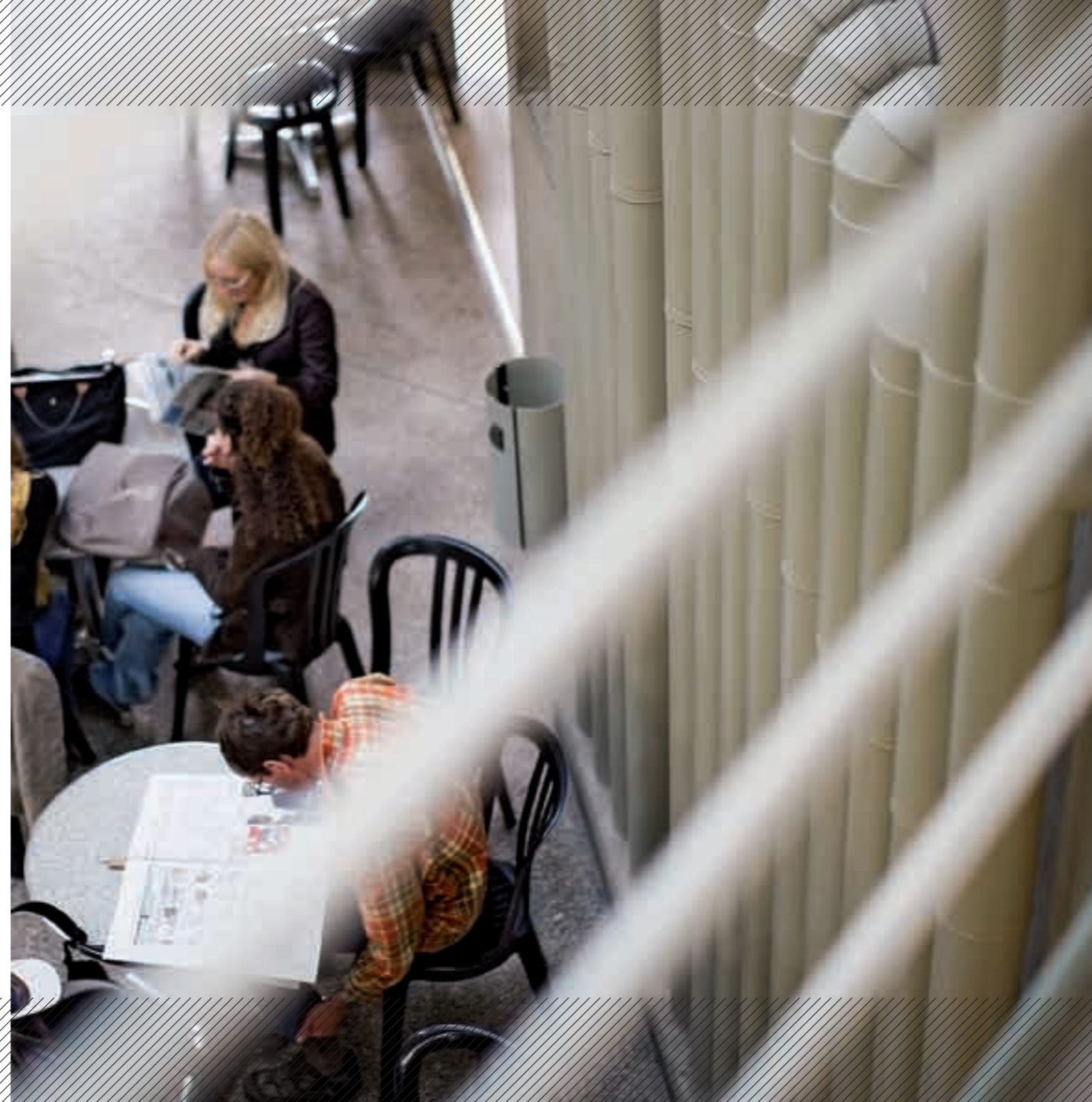
L'IMT obtient un contrat important de l'Agence Spatiale Européenne (ESA)

Un consortium formé de trois laboratoires de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel (IMT) - dont le tout nouveau Laboratoire temps-fréquence - et de l'entreprise Temex Neuchâtel Time, a gagné un appel d'offre de l'Agence Spatiale Européenne (ESA) portant sur le développement d'une horloge atomique miniature à faible consommation. Le projet, financé à la hauteur d'un demi-million d'euros, commencera en automne 2007 et permettra de nouveaux domaines d'applications pour ces horloges ultra-précises.

JUILLET 2007

Conçu par une équipe suisse, un AFM part à la recherche de traces d'eau sur Mars

Un microscope à force atomique (AFM) fabriqué par une équipe suisse composée de chercheurs de l'Institut de microtechnique de l'Université de Neuchâtel, de l'Institut de physique de l'Université de Bâle et de la compagnie Nanosurf AG basée à Liestal, a entrepris un périple en direction de la planète rouge, le 3 août 2007. Il contribuera à l'analyse du sol de Mars et à la recherche d'indices confirmant la présence d'eau, aidant ainsi à déterminer si la vie est possible dans un environnement arctique martien. L'AFM suisse est le premier instrument de ce genre à travailler dans l'espace et produit des images de Mars avec une résolution et un agrandissement jamais atteints jusqu'ici.





LES CORPS CONSTITUÉS

ASSOCIATION DU CORPS INTERMÉDIAIRE DE L'UNIVERSITÉ DE NEUCHÂTEL (ACINE)

Fondée en 2003, l'Association du corps intermédiaire de l'Université de Neuchâtel (ACINE) a pour objectif principal la défense des intérêts du corps intermédiaire, constitué, selon la Loi sur l'Université, des maîtres d'enseignement et de recherche, des maîtres-assistants, des lecteurs, des chargés d'enseignement et des assistants. Elle assure sa représentation auprès des instances concernées et vise à favoriser les contacts et les échanges entre ses membres.

Durant l'année académique 2006-2007, l'ACINE est intervenue auprès du rectorat par le biais de son représentant au sein du Conseil de l'Université pour demander que soit réglé le problème de la durée d'engagement réduite de deux mois découlant de l'harmonisation des calendriers universitaires entre 2007 et 2008. Elle a également demandé la position du rectorat ad interim à ce sujet lors de la rencontre entre le rectorat et les assistants et doctorants. Cette rencontre, organisée par le rectorat, a également été l'occasion pour son président de présenter brièvement l'association aux membres présents. L'ACINE a soumis au rectorat une série d'amendements au

Règlement concernant le statut des assistants et des assistants étudiants d'octobre 2005 en vue de son réexamen prévu à l'automne 2007.

Le comité de l'ACINE a manifesté publiquement son inquiétude face au licenciement du recteur Alfred Strohmeier par le Conseil d'Etat

L'ACINE a prouvé son utilité comme organe représentatif en parvenant à assurer la présence du corps intermédiaire au sein du Conseil de l'Université, du Conseil d'administration de la Caisse de pensions de l'Etat de Neuchâtel, de la Commission de surveillance de la procédure de nomination, de la Commission d'admission des non-porteurs de maturité, de la Commission sociale, de la Commission de l'Egalité des chances, de la Commission culturelle ainsi que du groupe de travail ponctuel sur le nouveau statut des professeurs.

L'ACINE est également membre collectif d'Actionuni, l'association suisse des chercheurs représentant la relève scientifique et les associations des corps intermédiaires de la plupart des universités et des EPF. Elle occupe un siège dans le comité de celle-ci et a d'ailleurs, à ce titre, organisé une de ses réunions sur sol neuchâtelois.

Finalement, l'ACINE a organisé en juin un sympathi-

que apéritif, généreusement financé par le rectorat, lors duquel il a été possible à ses membres de faire plus ample connaissance avec l'association, son comité et ses activités.

FÉDÉRATION DES ÉTUDIANTS NEUCHÂTELOIS (FEN)

Assemblée générale

Durant l'année académique 2006-2007, l'Assemblée générale s'est tenue à trois reprises, en novembre, février et juin. Des débats ont eu lieu, notamment sur les bourses d'études et les prêts, question importante dans un canton où le système d'aide au financement se situe à l'avant-dernière place sur l'échelle nationale alors que 80% des étudiants doivent travailler pour financer leurs études.

Comité directeur

Le Comité a été coprésidé cette année par Lorélie Vuthier et Jérémie Gaudichon, à qui a succédé Guillaume Jéquier. Trois nouvelles personnes ont intégré le collège qui compte désormais un représentant des sciences, trois de droit et trois des lettres et sciences humaines. De grands changements ont eu lieu également au secrétariat puisque M. Pierre-Antoine Bonvin, secrétaire général, nous quitte après plusieurs années de travail au sein de notre association pour se concentrer exclusivement sur Cité Al'FEN S.A.

CADE

La Commission d'aide directe aux étudiants (CADE) est financée par les bénéfices de la Fête de l'Uni. Elle offre notamment des prêts ou des dons, met à disposition un service juridique gratuit pour les questions relatives aux études (recours, oppositions, demandes de révision, réclamations, demandes de préavis, conciliation en matière de rapports de voisinage, etc.) et propose des petits jobs rémunérés. Cette année, elle a mis sur pied une bourse aux livres permanente, qui permet aux étudiants de vendre ou d'acheter des livres à prix réduit.

Cafignon

Le journal des étudiants ne connaît pas des heures faciles puisque le manque de sponsors le contraint à diminuer ses prestations. En effet, il a accusé de lourds déficits en 2006 si bien que la qualité du papier a dû être revue à la baisse. La FEN continue actuellement à soutenir la tribune libre de l'Université et souhaite vivement que l'équipe actuelle puisse trouver une relève de qualité pour l'avenir.



DOCTORATS

06-07

Décernés durant l'année académique 2006-2007

Faculté des lettres et sciences humaines

FELDER DOMINIQUE CLAUDINE

Doctorat en sciences humaines - sociologie

Directeur de thèse: François Hainard

Vers une professionnalisation de la sociologie.

Fondements théoriques et méthodologiques d'une pratique professionnelle de l'intervention dans les sciences sociales

GRIENER HURLEY CECILIA RUTH

Doctorat en sciences humaines - histoire

Directeur de thèse: Jean-Daniel Morerod

Writing on the ruins : Aubin-Louis Millin (1759-1818)

and his Antiquités nationales (1790-8)

HENCHOZ CAROLINE

Doctorat en sciences humaines - sociologie

Directeur de thèse: Franz Schultheis

Couple et argent. Les significations et usages sociaux de l'argent comme révélateurs sociologiques du processus de construction conjugale

KAMBER ALAIN

Doctorat ès lettres - allemand

Directeur de thèse: Anton Näf

Funktionsverbgefüge - empirisch.

Eine korpusbasierte Untersuchung in fremdsprachendidaktischer Perspektive

LAFONTANT VALLOTTON CHANTAL ANNA

Doctorat ès lettres - histoire de l'art

Directeur de thèse: Pascal Griener

Heinrich Angst, marchand d'antiquités et directeur

du Musée National Suisse

MICHELET JACQUOD

Doctorat ès lettres - français moderne

Directeur de thèse: Daniel Sangsue

Le roman symboliste: un art de l'«extrême conscience» (Edouard Dujardin, André Gide, Remy de Gourmont, Marcel Schwob)

ONILLON-PIAGET SANDRINE ISABELLE

Doctorat ès lettres - linguistique

Directeur de thèse: Bernard Py

Pratiques et représentation de l'écrit : essai de théorisation

PASQUIER HÉLÈNE CLAIRE BERTHE COLETTE GHISLAINE

Doctorat en sciences humaines - histoire

Directeur de thèse: Laurent Tissot

La recherche et développement en horlogerie : acteurs, stratégies et choix technologiques dans l'arc jurassien suisse (1900-1970)

SKUPIEN DEKENS CARINE

Doctorat ès lettres - français médiéval

Directeur de thèse: Andres Kristol

Traduire pour le peuple de Dieu. La syntaxe française dans la traduction de la Bible par Sébastien Castellion, Bâle, 1555

ZEENDER MURIEL

Doctorat ès lettres - français moderne

Directeur de thèse: Claire Jaquier Kaempfer

Littérature romande contemporaine et identités plurielles. le choix de l'écriture plurilingue

Faculté des sciences

AJILI LASSAAD

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Jérôme Faist

Quantum cascade Lasers at terahertz frequencies

BEGUIN DANIEL HENRI

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Jean-Michel Gobat

Tree regeneration and growth in wood pastures : patterns and processes

BIERI MARCO

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Thomas Buerger

Properties of Chiral Self-Assembled Monolayers at the Solid-Liquid Interface Investigated by FT-IR ATR Spectroscopy

BODIN STÉPHANE

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Karl Foellmi

Palaeoceanographic and palaeoclimatic changes during the Late Hauterivian - Barremian and their impact on the northern Tethyan margin : a combined sedimentological and geochemical approach

BOUCHARD DANIEL

Doctorat ès sciences - hydrogéologie

Directeur de thèse: Daniel Hunkeler

Use of stable isotope analysis to assess biodegradation of volatile organic compounds in the unsaturated subsurface

BUETTGEN BERNHARD

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Peter Seitz

Extending Time-of-Flight Optical 3D-Imaging to Extreme Operating Conditions

BULLINGER GÉRALDINE

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Jean-Michel Gobat

Alluvial soils in the Swiss Alps

CARAZZETTI PATRICK

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij

High Quality Micromachined Inductors for Integrated Communication Systems

CIANCALEONI LAURENT

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Angelika Kalt

Deformation processes during the last stages of the continental collision : the brittle-ductile fault systems in the Bergell and Insubric areas (Eastern Central Alps, Switzerland - Italy)

D'ALESSANDRO MARCO

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Théodoor Turlings

Assessing the importance of specific volatile organic compounds in multitrophic interactions

FILLASTRE FRANÇOIS MICHEL

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse: Bruno Colbois

Réalisation de métriques sur les surfaces compactes

GODET ALEXIS MICHEL DANIEL

Doctorat ès sciences - géologie

Directeur de thèse: Karl Foellmi

The evolution of the Urganian platform in the western Swiss Jura realm and its interactions with palaeoclimatic and palaeoceanographic change along the northern Tethyan margin (Hauterivian - earliest Aptian)

GONZALEZ MANTERO DEBORAH**Doctorat ès sciences - chimie**

Directeur de thèse: Helen-Margaret Stoeckli-Evans
Crystal Engineering for Metal-Organic Frameworks

GULLO ROSARIO MAURIZIO**Doctorat ès sciences - microtechnique**

Directeur de thèse: Urs Staufer
Nanotools for combined AFM-SECM experiments in structural biology

HAN ANPAN**Doctorat ès sciences - microtechnique**

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij
Nanopores and nanochannels fabrication and applications in analytical biochemistry and colloid science

HOMSY ALEXANDRA ANNE LABIBA**Doctorat ès sciences - microtechnique**

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij
Design, Microfabrication, and Characterization of MHD Pumps and their Applications in NMR Environments

HUEGLI DELPHINE CHRISTÈLE**Doctorat ès sciences - zoologie**

Directeur de thèse: Lise Gern
Incidence d'infection par Borrelia burgdorferi sensu lato, agent de la borréliose de Lyme, après une piqûre de tique sur le littoral neuchâtelois, Suisse

IANICKO CSATHY IOZSEF ZSOLT**Doctorat ès sciences - physique**

Directeur de thèse: Jean-Luc Vuilleumier
Study of v interactions and background estimation in the OPERA emulsion film detector

KAESER BENJAMIN**Doctorat ès sciences - géologie**

Directeur de thèse: Angelika Kalt
Mantle Xenoliths from the Marsabit Volcanic Field: a Case Study on the Evolution of the Lithospheric Mantle in a Continental Rift Environment

KNYAZEV ANTON GUENNADIETVITCH**Doctorat ès sciences - chimie**

Directeur de thèse: Robert Deschenaux
Conception de matériaux mésomorphes du ferrocène pour l'obtention de phases colonnaires

KURTZMANN ALINE**Doctorat ès sciences - mathématiques**

Directeur de thèse: Michel Benaim
Comportement asymptotique de diffusions renforcées

LENOBLE JULIE**Doctorat ès sciences - chimie**

Directeur de thèse: Robert Deschenaux
Organisation supramoléculaire de fullérodendrimères liquides-cristallins en phases colonnaires et application aux dyades fullerène-oligophénylènevinylène pour la conception de cellules photovoltaïques organiques

LOISEAU FRANÇOIS MICHEL**Doctorat ès sciences - chimie**

Directeur de thèse: Reinhard Neier
Synthèse de dérivés de l'acide nonactique : études de méthodes pour introduire diastéréosélectivement des chaînes hydrophobes sur la nonactine

MAEDER MURIEL NIRINA**Doctorat ès sciences - zoologie**

Directeur de thèse: Bruno Betschart
Caractérisation de chitinases chez les nématodes

MAERKI IWAN LUKAS**Doctorat ès sciences - microtechnique**

Directeur de thèse: Hans-Peter Herzig
Passive and active twodimensional photonic crystal components

MANTUANO TATIANA**Doctorat ès sciences - mathématiques**

Directeur de thèse: Bruno Colbois
Laplacians in Riemannian Geometry : a Spectral Comparison through Discretization

MARTUCCI GIOVANNI**Doctorat ès sciences - physique**

Directeur de thèse: Pierre Thomann
Backscatter Lidar Measurement of Aerosol Stratification in the Atmosphere

MAULINI RICHARD**Doctorat ès sciences - physique**

Directeur de thèse: Jérôme Faist
Broadly tunable mid-infrared quantum cascade lasers for spectroscopic applications

MAZIER FLORENCE SUZANNE ANNE-MARIE**Doctorat ès sciences - zoologie**

Directeur de thèse: Martine Rahier
Modélisation de la relation entre pluie pollinique actuelle, végétation et pratiques pastorales en moyenne montagne (Pyrénées et Jura). Application pour l'interprétation des données polliniques fossiles

MORT HAYDON PETER**Doctorat ès sciences - géologie**

Directeur de thèse: Thierry Adatte
Biogeochemical changes during the Cenomanian-Turonian Oceanic anoxic Event (OAE2)

OBI SAMUEL**Doctorat ès sciences - microtechnique**

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij
Replicated Optical Microstructures in Hybrid Polymers : Process Technology and Applications

OUNALLI LEILA**Doctorat ès sciences - physique**

Directeur de thèse: Jean-Luc Vuilleumier
Micromegas time projection chamber development for rare event detection

OVERSTOLZ THOMAS CHRISTIAN**Doctorat ès sciences - microtechnique**

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij
Tunable optical microsystems featuring vertical electrostatic comb drives

ROBERT-CHARRUE CHARLES GUILLAUME**Doctorat ès sciences - géologie**

Directeur de thèse: Martin Burkhard
Géologie structurale de l'Anti-Atlas oriental, Maroc

ROEDER GREGORY ALEXANDRE**Doctorat ès sciences - zoologie**

Directeur de thèse: Martine Rahier
Ecological interactions between two species of leaf beetle, a rust fungus and their host plant

ROMAKH VLADIMIR**Doctorat ès sciences - chimie**

Directeur de thèse: Georg Suess-Fink
Oxidation of Alkanes, Alkenes and Alcohols Catalyzed by Transition Metal Complexes

SCALARI GIACOMO**Doctorat ès sciences - physique**

Directeur de thèse: Jérôme Faist
Magneto-Spectroscopy and Development of Terahertz Quantum Cascade Lasers

SCHIFF-GIOVANNINI ISABELLE JUDITH

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Daniel Job

Cultivated Basidiomycetes as a source of new products : -in vitro cultivation development

- selection of strains resistant to Trichoderma

viride - search for new active compounds -factors

influencing plasticity in Grifola Frondosa

SCHUSTER CHRISTIAN

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Pierre-André Farine

Leakage aware digital design optimization for

minimal total power consumption in nanometer

CMOS technologies

SCULATI-MEILLAUD FANNY CHRISTINE

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Arvind Shah

Microcrystalline silicon solar cells: theory, diagnosis

and stability

SONG YI

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Philippe Küpfer

Evolution and biogeography of Balsaminaceae:

insights from molecular phylogeny

STIEGER-BAUMGARTNER CHRISTOF THÉODOR

Doctorat ès sciences - microtechnique

Directeur de thèse: Nicolaas-F. de Rooij

Implantable Hearing Systems : Development and

Evaluation of two Concepts

STRAUBHAAR JULIEN ALEXIS

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse: Olivier Besson

Préconditionnement de systèmes linéaires

symétriques définis positifs

TESSERA ROMAIN

Doctorat ès sciences - mathématiques

Directeur de thèse: Alain Valette

Questions d'analyse et de géométrie sur les espaces

métriques mesurés et les groupes.

TSCHAN MATHIEU JEAN-LUC JOSEPH

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Robert Deschenaux

Complexes dinucléaires arène-ruthénium à ligands

hydrure en ponts fonctionnalisés: synthèse,

caractérisation et applications catalytiques

VALLINAYAGAM RAMAKRISHNAN

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Reinhard Neier

Synthesis of Novel Prodrugs for Targeted

Photodynamic Therapy

VAUCHER JEAN-MARC

Doctorat ès sciences - chimie

Directeur de thèse: Raphaël Tabacchi

Synthèse et application de sélecteurs chiraux à base

de cyclodextrines en chromatographie gazeuse

VIDI PIERRE-ALEXANDRE

Doctorat ès sciences - botanique

Directeur de thèse: Félix Kessler

On the role of the chloroplast Plastoglobules

Lipoprotein Particles vitamin E Biosynthesis

VOGEL-GEHRIG CARINE FABIENNE

Doctorat ès sciences - zoologie

Directeur de thèse: Claude Mermod

Eco-éthologie de l'hermine (*Mustela erminea*, L.

1758). Utilisation des structures paysagères dans

une mosaïque composée de zones forestières,

agricoles, urbanisées et revitalisées

WEBER PATRICK

Doctorat ès sciences - physique

Directeur de thèse: Jean-Luc Vuilleumier

Developments for double-beta-decay techniques,

related to the EXO experiment

Faculté de droit

BOILLAT SÉVERINE CHRISTIANE

Doctorat en droit

Directeur de thèse: Dominique Sprumont

Le commerce électronique de médicaments sous

l'angle de la santé publique. Etude de droit suisse et

aperçu de droit communautaire

DELIMATSIS PANAGIOTIS

Doctorat en droit

Directeur de thèse: Petros Mavroidis

Necessity, Transparency, and Regulatory Diversity

in Trade in Services - An Analysis of Article VI of the

GATS

SIGISMONDI LAURENT ANGELO

Doctorat en droit

Directeur de thèse: Petros Mavroidis

Voluntary product standards in globalised markets:

An analysis of the US, EC, and Swiss antitrust

approaches towards private standardisation in a

WTO perspective

Faculté des sciences économiques

KONDYLIS ATANASSIOS

Doctorat en Statistique (PhD in Statistics)

Directeur de thèse: Yadolah Dodge

PSL methods in regression : model assessment and

Inference

MATEVA MILENA

Doctorat en sciences sociales

Directeur de thèse: Franz Schultheis

Légitimité et Légalité. Considérations (sur la loi et la

justice) à l'image de deux grands procès politiques

SONNEY FRÉDÉRIC ANDRÉ

Doctorat en Finance (PhD in Finance)

Directeur de thèse: Michel Dubois

Country versus Sector Influences And Financial

Analysts' Specialization



LES PRIX ACADÉMIQUES

06

Décernés le 24 novembre 2006 à l'occasion de la remise des diplômes

PRIX ACADÉMIQUES

Faculté des lettres et sciences humaines

Prix de l'Express (Journalisme)

La direction du journal l'Express institue chaque année un prix destiné à récompenser:

– soit l'étudiant(e) qui, au terme de ses trois ans d'étude de journalisme, aura obtenu la meilleure moyenne dans les branches figurant au programme de cet enseignement;

– soit l'étudiant(e) qui aura présenté, dans le cadre de sa licence, un mémoire de qualité en rapport avec les médias, leur histoire, leur évolution ou le droit qui les régit.

Lauréat 2006

MME EVELYNE MONNAY

Fr. 1'000.-

Prix Werner Günther

Grâce à la générosité de feu W. Günther, professeur à l'Université de 1945 à 1968, il est créé en faveur de la Faculté des lettres et sciences humaines, un Fonds W. Günther pour récompenser des étudiants particulièrement méritants et contribuer au développement de la bibliothèque de la faculté.

Ce prix est décerné aux étudiants ayant obtenu une note de 5,50 dans le mémoire de licence et une moyenne de licence d'au moins 5,25.

Lauréats 2006

M. SÉBASTIEN MUNAFO

Fr. 2'500.-

MME FIORENZA KUTHAN

Fr. 2'500.-

MME CAROLINE ROSSET

Fr. 2'500.-

Prix Bijoux Bonnet

Le Prix Bijoux Bonnet consistant en un bijou de la collection « Code X.O.X. » a pour but de récompenser un travail de licence/diplôme remarquable non seulement par son contenu, mais aussi par sa présentation esthétique, son élégance ; le travail doit être un produit épuré, synthétique aussi dans son contenu.

Lauréat 2006

MME CÉLINE MEYER

Prix d'Excellence de la Société Académique Neuchâteloise

Ce prix est institué pour encourager la recherche au niveau du Bachelor.

Lauréats 2006

MME BÉATRICE FERRARI

Fr. 2'000.-

MME MAUDE KESSI

Fr. 2'000.-

MME ANOUK WABER-NEMITZ

Fr. 2'000.-

M. CLAUDIO GERMANA BATTUZZO

Fr. 2'000.-

M. MARCO WYSS

Fr. 2'000.-

Faculté des sciences

Prix Jean Landry

Le Conseil de la Faculté institue ce prix pour encourager les étudiants ayant terminé leurs études avec distinction à se perfectionner dans leur spécialité.

Lauréats 2006

MME SASKIA BINDSCHEDLER

MME ALINE FROSSARD

M. XAVIER WALTER

M. FRÉDÉRIC AUBERT

M. YANN TRIPONEZ

MME CORINE BROQUET

MME ALEXANDRA MARAIA

MME ERICA VAN DE WAAL

M. ARUN MOHAN

M. PRAKASH THOPPAY EGAMBARAM

M. STEEVE BUEHLER

M. THIBAUD ROSSEL

M. YVAN KNEUBUEHLER

MME SERENA WIEDERKEHR

MME ANUPAMA GANGADHARAI AH

MME MARIA ANAHI ESPINDOLA

M. JAN LUDOVIC VILLAT

MME NAOMI VOUILLAMOZ

Fr. 1'000.-

Prix OMEGA étudiants

Les prix OMEGA étudiants récompensent les meilleurs travaux de diplôme effectués par les étudiants en électronique physique de l'Université de Neuchâtel.

Lauréats 2006

M. PRAKASH THOPPAY EGAMBARAM

Fr. 1'000.- + 1 montre

M. DARA BAYAT

Fr. 1'000.- + 1 montre

M. ARUN MOHAN

Fr. 1'000.- + 1 montre

Prix CIBA Spécialités Chimiques Monthey

Ce prix est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du diplôme de chimiste délivré par l'Université de Neuchâtel.

Lauréat 2006

MME DÉBORAH MATHIS

Fr. 1'000.-

PRIX ACADÉMIQUES

Prix Louis Paris

Grâce à la générosité de Mme Germaine Paris et en souvenir de son mari, un prix est destiné à récompenser des travaux originaux et méritant publication ressortissant aux divers domaines de la botanique qui sont enseignés à l'Université de Neuchâtel.

Lauréat 2006

M. SYLVAIN BISCHOF

Fr. 1'500.-

Prix Jean-Luc Crélerot

Grâce à la générosité de M. et Mme Crélerot, et en souvenir de leur fils Jean-Luc, assistant au laboratoire de Phanérogamie de l'Institut de botanique, décédé en 1971 lors d'un tragique accident, il est institué un fonds dont les intérêts sont destinés à récompenser des travaux originaux de botanique, méritant publication et portant sur la cytotaxonomie et la biosystématique.

Lauréat 2006

MME ALINE FROSSARD Fr. 1'000.-

Prix Henri Spinner

Grâce à la générosité de M. Eric Spinner et pour honorer la mémoire de son père, un prix Henri Spinner est décerné pour récompenser des travaux originaux, méritant publication.

Lauréat 2006

M. XAVIER WALTER

Fr. 1'000.-

Prix Ernest LEUBA

Ce prix est délivré grâce à un don de Mme Esther Leuba et au Dr. Leuba en mémoire de leur fils Ernest Leuba. Il est décerné au candidat ayant obtenu la meilleure moyenne aux examens de l'année universitaire en cours à condition que cette moyenne ne soit pas inférieure à la note de 5,5.

Lauréats 2006

M. JEAN-BENOÎT EPINEY

MME PERRINE TRUONG

M. SIMON ZENKLUSEN

Fr. 1'000.-

Prix Bernard Kübler

Conformément aux vœux de son défunt époux, Bernard Kübler, professeur honoraire de géologie à l'Université de Neuchâtel, Mme Christine Kübler souhaite attribuer à l'Université la somme de FF 10'000.- accompagnant le prix Georges Millot que feu Bernard Kübler a reçu de l'Académie des Sciences française dans le courant du mois d'octobre 2000.

La somme de FF 10'000.- est remise au rectorat de l'Université qui en fera l'usage selon le règlement suivant: le «prix Kübler» d'une valeur totale de FF 10'000.- a pour but de récompenser, par tranches de CHF 500.- par an pendant 5 ans, les diplômés en géologie de l'Université de Neuchâtel ayant réalisé un travail de diplôme d'une excellente qualité.

Lauréat 2006

MME NAOMI VOUILLAMOZ

Fr. 500.-

Prix Guébard-Séverine

Ce prix est destiné à récompenser les étudiants travaillant dans le domaine des Sciences de la Terre à l'Université de Neuchâtel. Les critères d'attribution du prix sont l'excellence des notes obtenues aux examens ou la qualité des travaux personnels.

Lauréats 2006

M. GUILLAUME CAILLEAU

Fr. 1'000.-

M. OLIVIER BRAISSANT

Fr. 1'000.-

Prix Syngenta Monthey

Pour marquer l'intérêt qu'elle porte à l'Université, cette entreprise a institué un prix qui est destiné à récompenser un travail expérimental au niveau du doctorat délivré par l'Université de Neuchâtel.

Lauréats 2006

M. CHRISTOPHE LETONDOR

M. LUDOVIC VIEILLE-PETIT

Fr. 1'000.-

Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds

Le Prix de la Ville de La Chaux-de-Fonds est destiné à récompenser un docteur ou un doctorant de l'Université de Neuchâtel auteur d'une thèse portant sur la microtechnique.

Lauréat 2006

M. MICHAEL ZICKAR

Fr. 2'000.-

Prix BSc micro- et nanosciences

Ce prix a été rendu possible par la généreuse initiative d'un membre du Conseil de l'Université qui a décidé de récompenser la meilleure moyenne de Bachelor en micro- et nanosciences.

Lauréat 2006

M. PASCAL GAGGERO

Fr. 1'250.-

Faculté de droit

Prix Walther Hug

Conformément aux vœux de son fondateur Walther Hug (1898-1980), qui fut, durant de nombreuses années, recteur de la Haute Ecole de St-Gall et professeur ordinaire de droit à l'EPF de Zürich, la Fondation Professeur Walther Hug décerne chaque année les « Prix Professeur Walther Hug », destinés à récompenser les auteurs des meilleures thèses de doctorat admises dans les universités suisses qui, dans les domaines les plus divers de la recherche scientifique suisse en droit, ont obtenu la plus haute appréciation.

Lauréat 2006

M. OLIVIER WAESPI

Fr. 3'000.-

PRIX ACADÉMIQUES

Faculté des sciences économiques

Prix UniNext

L'association des anciens étudiants de la Faculté de droit (UniNext) décerne un prix destiné à récompenser un excellent mémoire de licence ou de master.

Lauréats 2006

M. DAVID KRÄHENBÜHL

Fr. 1'000.-

MME CÉLINE MARTHE

Fr. 250.-

MME MYRIAM VACHERON

Fr. 250.-

Prix Fonds Dominique Favarger

En mémoire du professeur Dominique Favarger, un prix est destiné à encourager les travaux d'histoire du droit neuchâtelois ou, à défaut, d'histoire générale du droit y compris le droit romain.

Lauréat 2006

M. HUGUES TAVEL

Fr. 500.-

Prix Jeune Consulting

Le Prix JEUNE Consulting est destiné à récompenser un(e) étudiant(e) terminant sa licence en sciences économiques et dont le travail de diplôme se distingue par son esprit de synthèse et sa rigueur académique.

Lauréat 2006

M. BRICE RENGGLI

Fr. 500.-

Prix Henry Grandjean

Grâce à un don de M. Henry Grandjean, docteur honoris causa à la Faculté de droit et des sciences économiques, un fonds a été créé dans le but d'attribuer un prix au meilleur travail d'étudiant ayant trait à un problème d'économie politique ou sociale.

Lauréat 2006

M. RAPHAËL JUEN

Fr. 500.-

Prix May Rosset-Reutter

Pour honorer la mémoire de Mme Paul Rosset, née May Reutter, un prix de la meilleure thèse de doctorat est institué en sciences économiques, politiques et sociales. Le prix est décerné tous les trois ans à l'occasion de la cérémonie de remise des diplômes. Il est destiné à récompenser la meilleure thèse de doctorat, présentée en sciences économiques, politiques et sociales, dont les exemplaires réglementaires ont été déposés dans les trois années qui précèdent sa délivrance.

Lauréat 2006

MME SONIA PELLEGRINI

Fr. 1'000.-

Prix d'Excellence en psychologie du travail et des organisations

Ce prix est destiné à récompenser un mémoire de master ou une thèse de doctorat de haut niveau dans le domaine de la psychologie du travail et des organisations.

Lauréat 2006

MME MARIA VETTERLI

Fr. 1'000.-

Prix de la Société Neuchâteloise des Sciences économiques et sociales (SNSES)

La Société neuchâteloise des Sciences économiques et sociales attribue chaque année un prix destiné à récompenser l'étudiant qui a obtenu la meilleure moyenne durant ses études de Bachelor.

Lauréat 2006

M. RAPHAËL MENIS

Fr. 1'000.-

Faculté de théologie

Prix Jean-Louis LEUBA

Ce prix récompense un travail de valeur relevant de l'œcuménisme, grâce à une donation faite par M. Jean-Louis Leuba, professeur honoraire de théologie systématique à la Faculté de théologie de l'Université de Neuchâtel.

Lauréat 2006

MME SYLVIE HAUSER-BOREL

Fr. 1'000.-

Sport

Prix des sports

Le prix des sports de l'Université de Neuchâtel est institué dans le but de récompenser les étudiants (ou autres personnes ayant des liens avec le sport universitaire) qui, grâce à leurs résultats, leurs aptitudes, leur engagement ou leur comportement ont contribué à la propagation d'une éthique sportive saine et positive.

Lauréat 2006

M. BAPTISTE ROLLIER

Fr. 500.-

Enseignement

Prix du Crédit Suisse Award for Best Teaching

La Fondation du Jubilé du Crédit Suisse Group octroie annuellement un prix de 10'000 francs à un-e jeune enseignant-e qui, dans l'une des cinq facultés de l'Université de Neuchâtel, se trouve en début de carrière et se signale par l'excellence de son enseignement ainsi que par l'intérêt de sa vision pédagogique.

Le prix « Credit Suisse Award For Best Teaching » a pour but de promouvoir l'innovation et la qualité de l'enseignement, d'encourager l'amélioration des conditions et modes d'apprentissage du domaine concerné, ainsi que d'inciter les jeunes enseignant-e-s à optimiser la formation universitaire de leurs étudiants en termes d'expertise professionnelle.

Lauréat 2006

MME LAURE CHAPPUIS SANDOZ

Fr. 10'000.-



ENCADREMENT ET EFFECTIFS

Tableau récapitulatif des nominations de professeurs (1er septembre 2006 au 31 juillet 2007)

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Analyse des processus sociaux I	PO	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.01.07	JANINE DAHINDEN
Analyse des processus sociaux II	PO	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.01.07	GIANNI D'AMATO
Linguistique anglaise	PAss	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.02.07	ANDREW MCINTYRE
Sciences de l'éducation I	PO	Nomination 26.03.07 Entrée en fonction 01.08.07	MICHAEL BAKER
Sciences de l'éducation II	PO	Nomination 26.03.07 Entrée en fonction 01.08.07	TANIA ZITTOUN
Archéologie préhistorique	PE à PO	Nomination 29.05.07 Entrée en fonction 01.08.07	MATTHIEU HONEGGER
Sciences de l'information et de la communication	PAss à PO	Nomination 20.06.07 Entrée en fonction 01.08.07	LOUIS DE SAUSSURE
Histoire suisse moderne et contemporaine	PO	En cours	

FACULTÉ DES SCIENCES

Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Laboratoire temps-fréquence	PO	Nomination 24.01.07 Entrée en fonction 01.02.07	PIERRE THOMANN
Botanique évolutive	PO	En cours	
Mathématiques	PO	En cours	
Géothermie	PO	En cours	
Ecologie microbienne	PO	En cours	
Chimie des substances naturelles	PO	Abandonné	
Statistique appliquée aux sciences naturelles	PO	Abandonné	
Physique expérimentale	PO	Suspendu	

FACULTÉ DE DROIT

Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Droit public économique, droit de la concurrence et droit du marché intérieur européen	PE	Nomination 27.09.06 Entrée en fonction 01.10.06	EVELYNE CLERC

FACULTÉ DES SCIENCES ÉCONOMIQUES

Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
Comptabilité financière	PO	En cours	
Statistique	PAss	En cours	
Gestion des entreprises de médias (AJM)	PE	En cours	
Stratégie d'entreprise	PE	En cours	

Nominations après le 31 juillet 2007

Chaires	Type	Etat de la procédure	Personnes nommées
---------	------	----------------------	-------------------

FACULTÉ DES LETTRES ET SCIENCES HUMAINES

Ethnologie	PAss	Nomination 03.09.07 Entrée en fonction 01.01.08	MARION FRESIA
ILCF	Professeur	Nomination 22.08.07 Entrée en fonction 01.09.07	PHILIPPE PÉTER

FACULTÉ DES SCIENCES

Ecologie chimique	DR à PO	Nomination 14.11.07 Entrée en fonction 01.02.08	THEODOOR TURLINGS
--------------------------	----------------	---	--------------------------

Titres et diplômes, répartition en 2006-2007

	Bachelors	Masters	Licences	Diplômes	Doctorats
LETTRES ET SCIENCES HUMAINES	24	-	77	3	10
SCIENCES	87	63	-	13	50
Biologie	44	-	-	1	-
Biologie et ethnologie	13	-	-	-	-
Biologie fonctionnelle	-	2	-	-	-
Biologie des parasites	-	3	-	-	-
Biogéosciences	-	5	-	-	-
Ecologie et éthologie évolutive	-	16	-	-	-
Hydrogéologie	-	13	-	-	-
Chimie	6	-	-	5	-
Mathématiques	4	7	-	2	-
Physique	6	-	-	-	-
Pluridisciplinaire	-	1	-	-	-
Interdisciplinaire	-	-	-	1	-
Informatique	3	4	-	3	-
Micro-nanosciences	5	-	-	-	-
Micro-nanotechnologie	-	9	-	-	-
Science de la terre (+BENEFRI)	6	3	-	1	-
Science de la nature	-	-	-	-	-
DROIT	63	44	16	-	3
SCIENCES ÉCONOMIQUES	41	18	39	22	3
Sciences économiques, politiques et sociales	41	-	-	-	-
Développement international des affaires	-	18	-	-	-
Gestion d'entreprise	-	-	2	-	-
Sciences sociales	-	-	5	-	1
Sciences politiques	-	-	2	-	-
Psychologie du travail	-	-	30	-	-
Finance	-	-	-	-	1
Statistique	-	-	-	-	1
Post-grade en statistique	-	-	-	22	-
THÉOLOGIE	-	-	2	-	-
INTERFACULTAIRE (SCIENCES HUMAINES ET SOCIALES)	-	-	18	-	-

COMMENTAIRES

Depuis octobre 2005, la Faculté des sciences économiques et sociales a été restructurée et s'appelle désormais Faculté des sciences économiques.

Bien que l'institut de sociologie soit maintenant rattaché à la Faculté des lettres et sciences humaines, les licences en sociologie continueront à être décernées par la Faculté des sciences économiques.

Provenance des nouveaux étudiants pour l'année académique 2006-2007

	ENTRANTS 06-07		TOTAL 06-07		Différence
AG	3	0.3%	15	0.4%	-0.1%
AR	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
BE	70	8.0%	368	9.7%	-1.7%
BL	2	0.2%	10	0.3%	0.0%
BS	1	0.1%	5	0.1%	0.0%
FR	20	2.3%	79	2.1%	0.2%
GE	30	3.4%	164	4.3%	-0.9%
GL	0	0.0%	1	0.0%	0.0%
GR	1	0.1%	4	0.1%	0.0%
JU	59	6.8%	339	8.9%	-2.2%
LU	4	0.5%	9	0.2%	0.2%
NE	293	33.6%	1414	37.3%	-3.8%
OW	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
SG	1	0.1%	10	0.3%	-0.1%
SH	1	0.1%	2	0.1%	0.1%
SO	0	0.0%	19	0.5%	-0.5%
SZ	0	0.0%	2	0.1%	-0.1%
TG	3	0.3%	4	0.1%	0.2%
TI	20	2.3%	113	3.0%	-0.7%
UR	0	0.0%	3	0.1%	-0.1%
VD	72	8.2%	274	7.2%	1.0%
VS	24	2.7%	111	2.9%	-0.2%
ZG	2	0.2%	3	0.1%	0.1%
ZH	1	0.1%	22	0.6%	-0.5%
ETRANGER	266	30.5%	814	21.5%	9.0%
TOTAL	873	100.0%	3789	100.0%	0.0%

Provenance des étudiants par canton (lieu du domicile lors de l'obtention de la maturité)

REMARQUES

Les étudiants étrangers proviennent pour 45.8% d'Europe dont:

France: 15.9%
Roumanie: 4.2%
Italie: 3.6%
Turquie: 3.5%
Allemagne: 3.2%

27.5% d'Afrique dont:

11.1% du Maghreb

13.7% d'Asie dont:

Chine: 4%
Iran 2.6%

10.6% d'Amérique du Sud

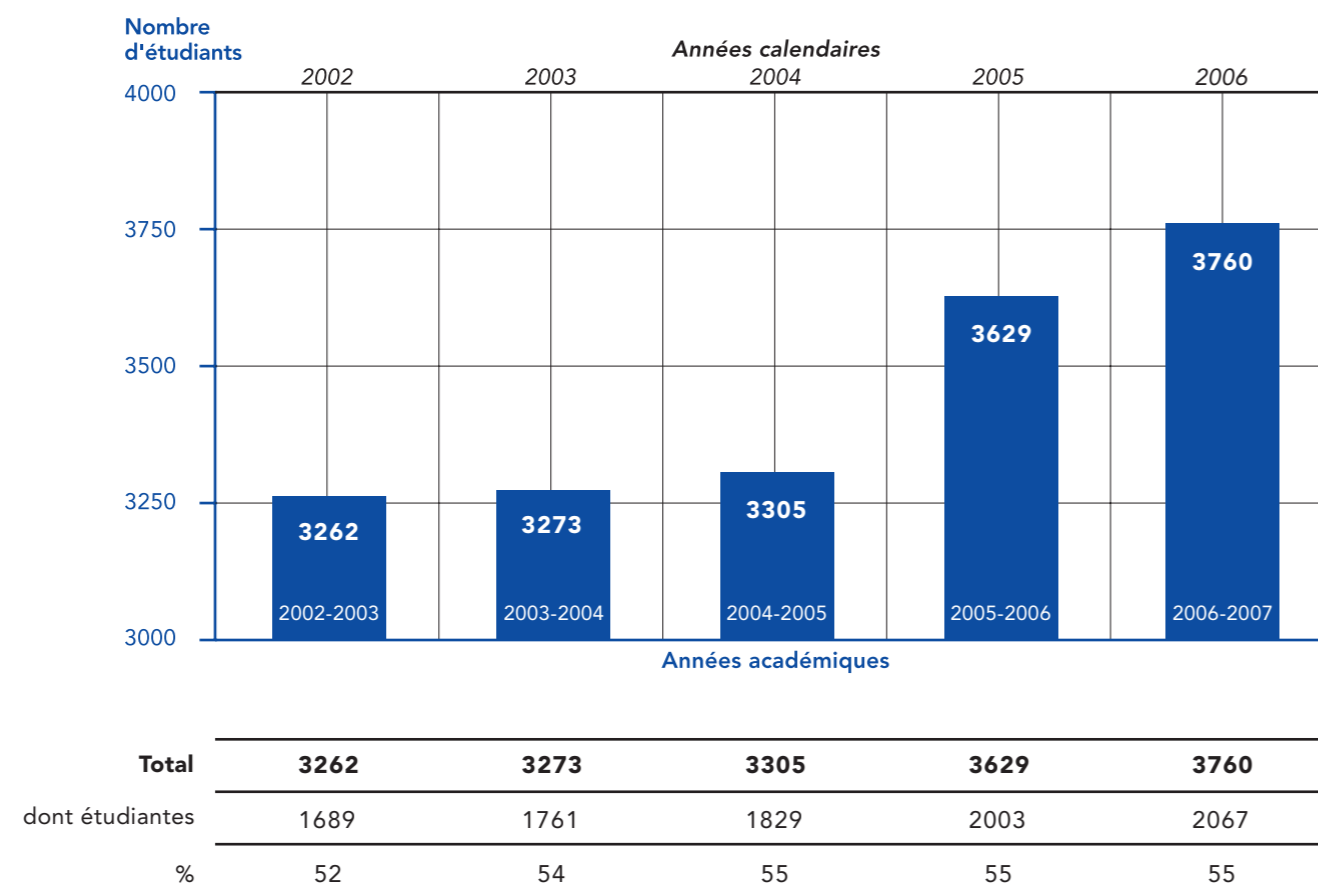
2.4% d'Amérique du Nord

Evolution de l'effectif total des étudiants de l'Université

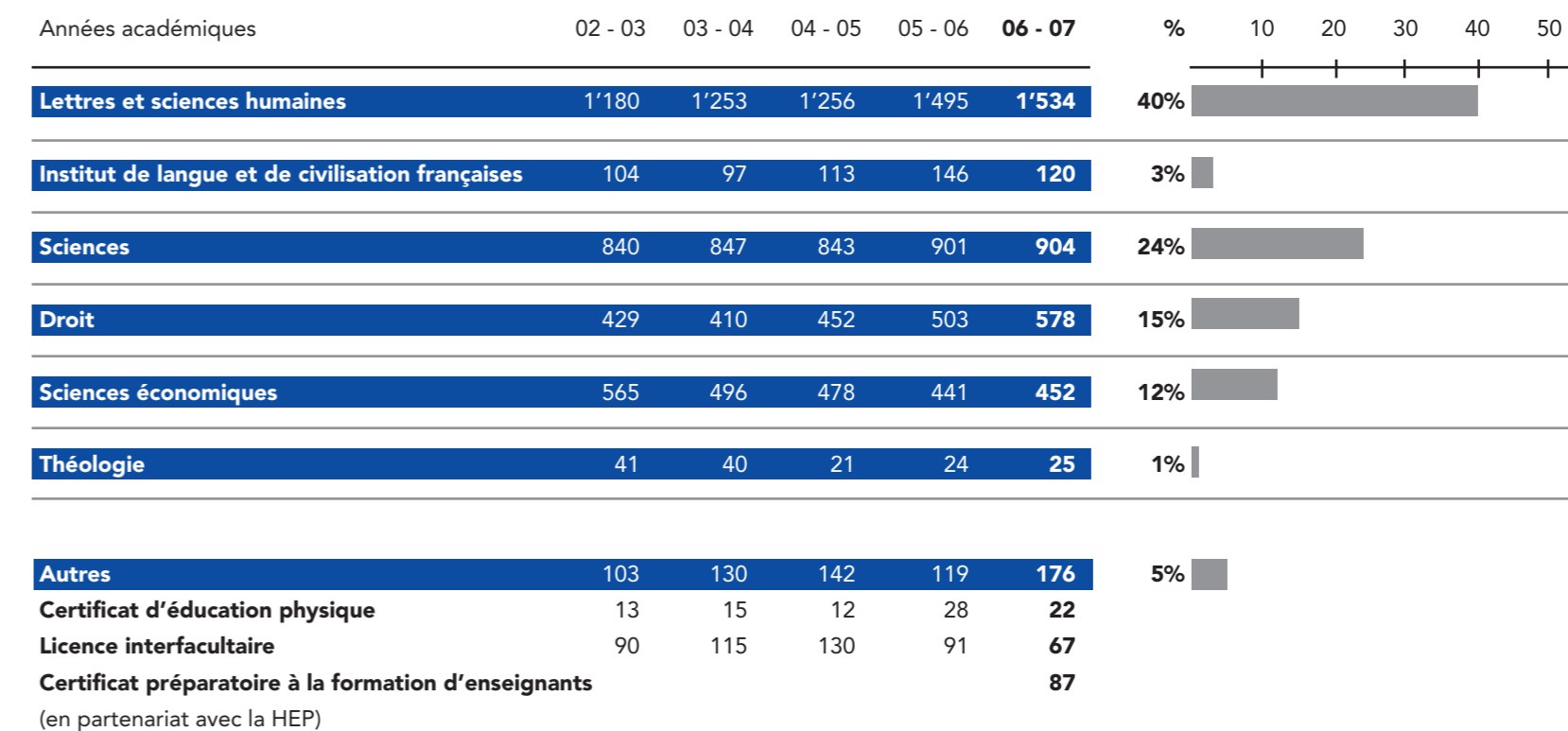
COMMENTAIRES

L'effectif total du nombre d'étudiants a augmenté de 3.6% par rapport à 2005 – 2006 et de 15.3% par rapport à 2002 – 2003. L'augmentation de ces deux dernières années peut s'expliquer notamment par :

- les premiers effets de l'introduction progressive de la structure de Bologne (440 étudiants inscrits en master)
- une augmentation régulière du nombre d'étudiants entrant à l'UniNE depuis le début des années 2000.



Effectifs des étudiants par faculté





COMPTES

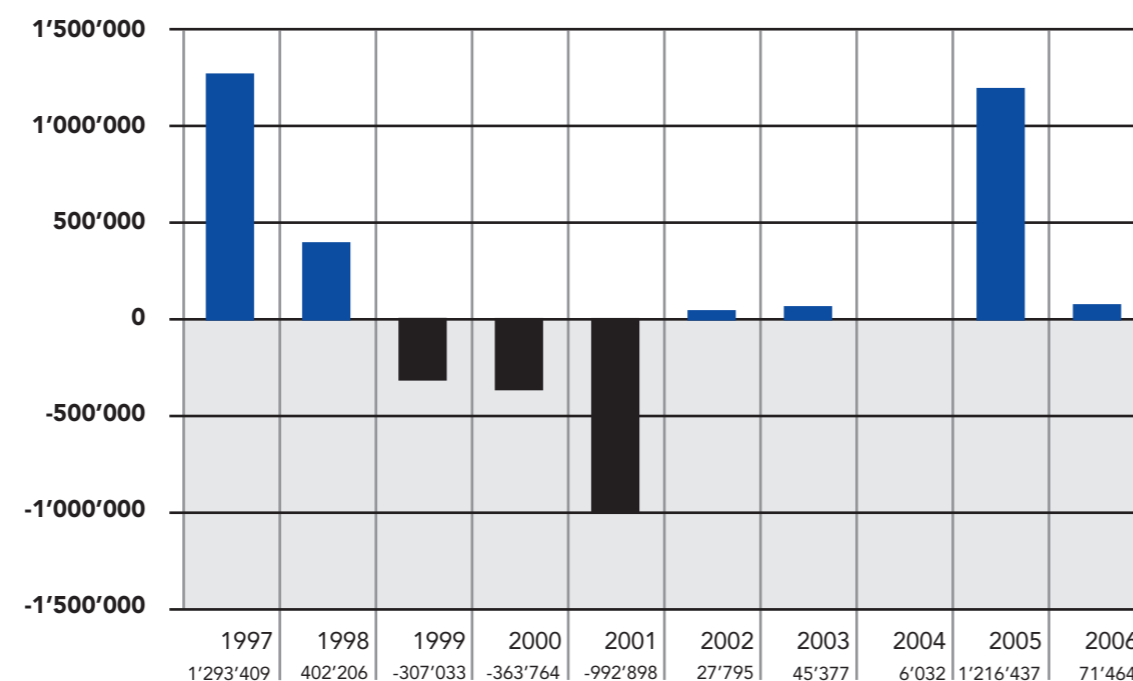
06

Enveloppe maîtrisée pour l'exercice 2006

Pour la cinquième année consécutive, le budget de l'Etat attribué à l'Université de Neuchâtel a été respecté. L'année 2006 s'est clôturée avec un budget bénéficiaire non dépensé de CHF 71'464, sans les amortissements. L'enveloppe budgétaire en charge brute était de CHF 84'692'000.

En synthèse, les comptes 2006 montrent un total des dépenses publiques de CHF 84.35 mios et de dépenses financées par les fonds de tiers de CHF 38.86 mios. Les dépenses totales de 2006 de l'Université s'élèvent ainsi à CHF 125.74 mios (123.4 mios aux comptes 2005).

Résultat de l'enveloppe charge brute Université
comptes/budgets 1997-2006 (sans les amortissements)



Remarque: pour 2005, le Conseil d'Etat a demandé une économie de CHF 1'200'000, en cours d'exercice, sur notre enveloppe budgétaire à disposition (sans les amortissements).

TABLEAU DES CHARGES 2006 - BUDGET ETAT

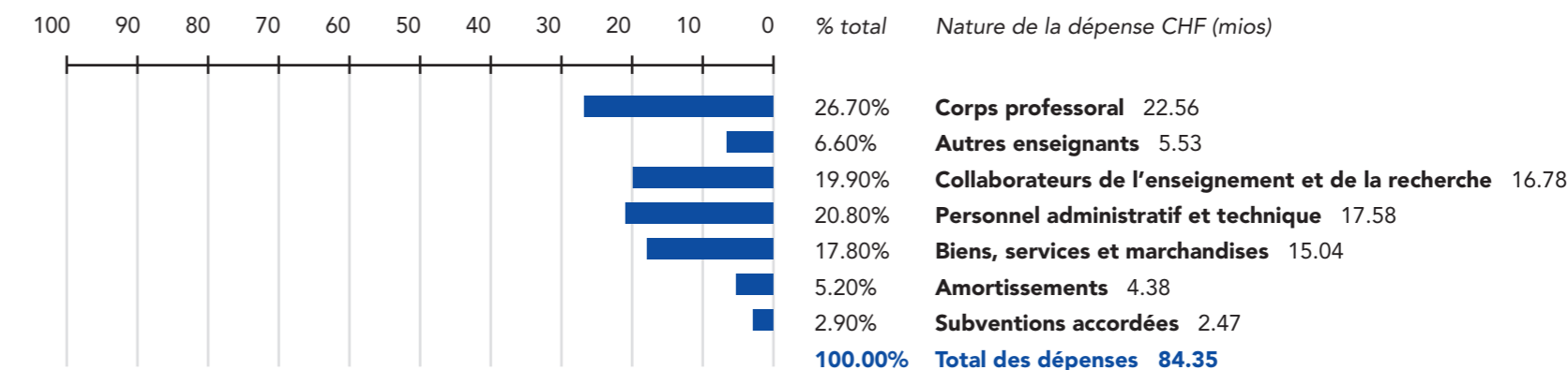
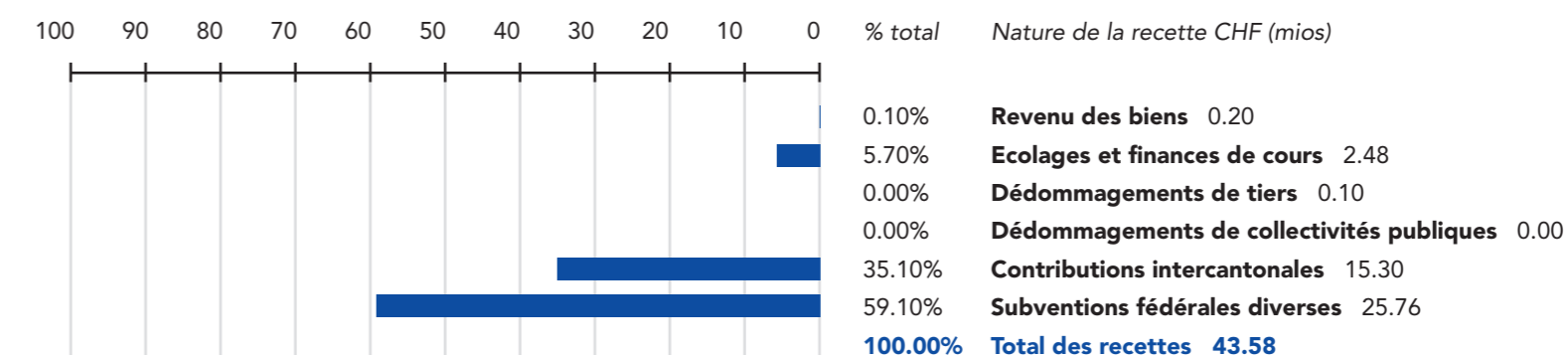


TABLEAU DES RECETTES 2006 - BUDGET ETAT

sans le principe d'échéance





Recherche et fonds de tiers

Les prochains tableaux représentent les dépenses et les recettes 2006 de la recherche et des fonds de tiers.

DÉPENSES, SUBSIDES ET MANDATS DE TIERS 2006

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
29.60%	FNS salaires et charges sociales	11.52
12.40%	Autres dépenses FNS	4.84
5.30%	CTI salaires et charges sociales	2.05
0.50%	Autres dépenses CTI	0.19
25.50%	Autres crédits salaires et charges sociales	9.89
14.20%	Autres dépenses	5.52
6.70%	Mandats divers	2.60
5.80%	Autres dépenses	2.25
100.00%	Total des dépenses subsides et mandats (en millions de francs)	38.86
	Fonds spéciaux (sport, cours d'été, aide sociale, etc.)	2.53
	Total des dépenses fonds de tiers (en millions de francs)	41.39

RECETTES SUBSIDES ET MANDATS DE TIERS 2006

% total	Nature de la dépense	CHF (mios)
41.40%	FNS	15.75
4.60%	CTI	1.74
39.50%	Autres crédits	15.04
14.60%	Mandats divers	5.56
100.00%	Total des recettes subsides et mandats (en millions de francs)	38.09
	Fonds spéciaux (sport, cours d'été, aide sociale, etc.)	2.67
	Total des recettes fonds de tiers (en millions de francs)	40.76

Les subsides de recherche et les mandats confiés ont sensiblement diminué entre 2005 et 2006. Ils s'élèvent à CHF 40.76 mios de recettes pour CHF 41.39 mios de dépenses. La diminution entre 2005 et 2006 des fonds de recherche provient du fait que plusieurs projets très importants ont été versés en avance en 2005.

Impressum

EDITION

Rectorat de l'Université de Neuchâtel

RÉDACTION

Service de presse et communication

Nous tenons à remercier chaleureusement de leur contribution les personnes suivantes (dans l'ordre d'apparition des textes) : Jean-Pierre Derendinger, Michèle Berger-Wildhaber, Philippe Terrier, Jean-Jacques-Cléménçon, Daniel Schulthess, Hans Beck, Ellen Hertz, Thomas Ward, Piermarco Zen-Ruffinen, Kilian Stoffel, Félix Moser, Nicolas Chappuis, Bertrand Robert, Séverine de Cerjat, Geneviève Le Fort, Carine Cangemi, Christian Marquis, Philippe Aubert, Rolf Klappert, Stéphane Duina, Abdelatif Mokeddem, Marianne Stubenvoll, Carlos Beck, François Felber, Eric Simon et Guillaume Jéquier.

MISE EN PAGE

Leitmotiv Creative Ground / Neuchâtel

CRÉDIT PHOTOGRAPHIQUE

Anita Schlaefli

IMPRESSION

Juillerat & Chervet